

Initiateur d'un nouveau mouvement citoyen le « MAASSE », Baudouin Nzowo Etundu contre les abus de la gestion publique

PAGE 5

N° 7066 du mardi 11 juillet 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

Le G7 dénie à la Cénî le droit de reporter les élections

P. 2

Report des élections et respect de l'accord du 31 décembre

Le Rassemblement appelle le peuple à la résistance

P. 2

Sommaire

Événement

Enquête sur les
massacres du Kasai
: Amnesty
international
sollicite l'implication
de Minaku **PAGE 3**

Provinces

Publication des
résultats de l'Exétat :
G. Musemena sur les
traces de M. Mwangu
PAGE 9

Nation

Déclaration de la
Coalition de 33
ONG pour le
respect de la
Constitution après
l'annonce du report
des élections
PAGE 11

Monde

La Turquie
commémore les
martyrs du 15
juillet avec respect
PAGE 13

Dernière heure

La police fait libérer
un homme d'affaires
indien kidnappé par
des criminels
PAGE 16

À HAUTE VOIX

Une épine de plus

LE POTENTIEL

Avec l'exigence des sénateurs américains de dépêcher au Kasai Central des enquêteurs yankees, la souveraineté nationale et internationale est de nouveau mise à mal. Les Nations unies traînant les pieds pour cette en-

(Suite à la page 2)

Assassinat des experts
de l'ONU au Kasai : Trump
sous pression du Sénat
américain

PAGE 10

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

À haute voix

Une épine de plus

(Suite de la page 1)

quête sur l'assassinat de deux membres de son personnel dans cette partie du pays.

En effet, les experts de l'Onu, la Suédoise Zaida Catalan et l'Américain Michael Sharp, ont été assassinés en mars 2017. Des images accablantes ont révélé par la suite que le meurtre était prémédité. Mais par qui ? La question reste posée et le flou entretenu. Jusqu'à ce jour, plusieurs zones d'ombre entourent cet odieux assassinat.

La vie d'un homme étant sacrée, les atterrissements et autres subterfuges de Kinshasa pour refuser une enquête internationale amènent les sénateurs américains de chercher à connaître la vérité.

Il y a lieu également de se demander si les hommes filmés ont les attributs des adeptes de Kamuina Nsapu, quel était le mobile de cet assassinat et pourquoi prendre le temps de le filmer et de laisser ainsi des traces compromettantes ? Les autorités ont promis que l'enquête répondra très vite à ces questions. Soit.

Ce qui est évident, c'est que cet horrible meurtre recèle des secrets que le pouvoir comme la Monusco détiennent sans doute et qu'ils n'ont pas révélés.

Outre ce double meurtre, près de 40 fosses communes qui doivent encore être exhumées ont également été découvertes par l'Onu qui accuse les autorités d'un usage excessif de la force.

Une épine de plus pour le pouvoir qui a maille à partir avec l'Onu, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, etc. Outre la prévention de cet ignoble assassinat mise à charge du gouvernement congolais, Kinshasa est également sur le ban de la communauté internationale, notamment sur le plan politique, avec son refus de l'alternance au pouvoir.

Au bout du compte, Kinshasa a tout intérêt de coopérer pour une enquête internationale s'il n'a rien à cacher. Continuer à tergiverser, c'est agrandir le cercle des hostiles au pouvoir. Et personne n'en sortira gagnant.

Le G7 dénie à la Ceni le droit de reporter les élections

La déclaration faite depuis Paris par Corneille Nangaa, président de la Ceni, par laquelle il rend compte de l'« impossibilité » d'organiser les élections en 2017 a créé un effet de panique parmi les forces vives de la nation. Le G7, l'un des regroupements politiques du Rassemblement, a, dans un communiqué publié lundi, dénié à la Ceni le droit de reporter les élections. Dans la foulée, il rappelle l'urgence de la « redynamisation » de la Ceni comme prévu dans l'Accord politique du 31 décembre 2016.

LE POTENTIEL

Le président de la Ceni, Corneille Nangaa, a-t-il commis une grave erreur en annonçant depuis la capitale française le report des élections prévues fin décembre 2017 ? Sur ce point précis, les avis sont partagés.

Dans certains milieux, on estime que le président de la Ceni a bien joué sa partition en se dédouanant d'une charge qui le rendait directement responsable de l'enlisement du processus électoral. En agissant, note-t-on dans ces milieux, Nangaa a mis devant un fait accompli la classe politique, laquelle se trouve obligée à se ressaisir sans tarder pour débloquer la machine électorale. D'autres, par contre, voient dans la déclaration de Corneille Nangaa une fuite en avant

qui dénote d'une mauvaise foi dans le chef de la centrale électorale. C'est la position défendue par le G7, un regroupement politique du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises.

Dans un communiqué publié lundi et signé par son président, Pierre Lumbi Okongo, le G7 dénonce l'attitude du président de la Ceni qui, selon lui, outrepassé ses prérogatives telles que lui conférées par le texte réglementaire régissant l'organisation et le fonctionnement de la Ceni. « Par sa déclaration outrageante, faite par-dessus tout à l'étranger, M. Nangaa vient une fois de confirmer qu'il est au service de M. Kabila et de sa mouvance dont il exécute servilement les instructions et les stratégies », déduit d'emblée le G7.

Par la même occasion,

le G7 « condamne avec la plus grande fermeté la partialité du président de la Ceni et désapprouve catégoriquement le renvoi sine die des élections en violation de la Constitution, de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de la Résolution 2348 (2017) du Conseil de sécurité des Nations unies ».

REQUALIFICATION DE LA CENI : UNE NÉCESSITÉ

En prenant le devant dans l'annonce d'un possible report des élections au-delà de 2017, le G7 estime que le président de la Ceni a montré ses limites dans ses capacités à conduire à bon port le processus électoral. « La déclaration de M. Nangaa est un aveu d'échec de la direction actuelle de la Ceni et de son incapacité à conduire, en toute indépendance et impartialité, le peuple congolais à des élections libres, transparentes et crédibles », fait remarquer le G7.

Dans la mesure où la Ceni n'inspire plus confiance, le G7 recommande urgemment « la

redynamisation de la Ceni, comme prévu dans l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa, signé le 31 décembre 2016 ».

Comme il fallait s'y attendre, la déclaration de la Ceni a pratiquement changé la donne dans la conduite du processus électoral. Il faut craindre un coup d'arrêt brutal. Certes, Corneille Nangaa est allé vite en besogne en prenant le devant là où il était censé se référer préalablement à toutes les parties impliquées au processus, mais sa prise de position a eu l'avantage de rabattre les cartes aux fins de redéfinir les nouvelles règles de jeu électoral.

Le G7 s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective en exigeant de la Ceni « la publication du calendrier électoral tenant compte de la date butoir du 31 décembre 2017 ».

Quoiqu'il en soit, le G7 continue à croire « qu'il est toujours possible d'organiser les élections présidentielle, législatives et provinciales d'ici le 31 décembre 2017 ».

Report des élections et respect de l'accord du 31 décembre

Le Rassemblement appelle le peuple à la résistance

En attendant la clôture de son conclave prévue le 22 juillet 2017 à Kinshasa, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement a vivement réagi à l'annonce par le président de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) d'organiser les élections fin décembre 2017. Dans une déclaration faite lundi devant la presse par son président, Félix Tshisekedi, le Rassemblement dénonce la « fuite en avant » dont a fait preuve de la Ceni en renvoyant aux calendes grecques les élections prévues au plus tard le 31 décembre 2017, et ce, conformément à l'accord de la Saint-

Sylvestre. Convaincu que la Ceni demeure à ce jour inféodé à la majorité au pouvoir, le Rassemblement appelle le peuple à « se tenir prêt pour prendre à de grandes actions de résistance » en vue de barrer la route à ceux qui veulent lui voler sa démocratie. Dès la clôture de son conclave, prévu le 22 juillet prochain, le Rassemblement promet de faire entendre pour le triomphe de la démocratie. Ci-dessous, le communiqué de presse signé par Félix Tshisekedi, président du Rassemblement.

LE POTENTIEL

Communiqué de presse

Le Rassemblement des Forces Politiques et Sociales de la RDC Acquisés au changement a appris, non sans surprise l'annonce faite à, partir de l'extérieur du pays par le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangaa, renvoyant aux calendes grecques la tenue des élections en République Démocratique du Congo, prévues au plus tard le 31 décembre 2017 et ce conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Devant cette énième forfaiture perpétrée par Sieur



Félix Tshisekedi, président du Rassemblement

Corneille Nangaa qui, en réalité, matérialise la funeste volonté de Joseph Kabila, à qui

il obéit au doigt et à l'œil ; qui l'a placé à la tête de la CENI, le Rassemblement tient à rap-

peler ses positions suivantes : 1. Joseph Kabila, se sachant non partant à l'élection présidentielle prévue constitutionnellement en novembre 2016 et étant devenu illégitime depuis cette date, bloque toute possibilité de voir des élections se tenir dans le pays conformément à la Constitution. Alors même que l'Accord de la Saint-Sylvestre de 2016 lui a ménagé une sortie honorable avant la fin du mois de décembre 2017, Joseph Kabila l'a, par diverses manœuvres finalement rejeté ;

(Suite à la page 5)

Assassinat des experts de l'ONU au Kasai : Trump sous pression du Sénat américain

Outre Atlantique, l'assassinat au Kasai de deux experts des Nations unies, dont un Américain et une Suédoise, est loin d'être un dossier classé. Dix sénateurs américains ont adressé le 7 juillet 2017 une correspondance à l'ambassadrice des Etats-Unis aux Nations unies, Nikki Haley. Très remontés, ils exigent de l'administration Trump une nette implication pour faire toute la lumière sur ce double assassinat. Ils préconisent à ce que les Etats-Unis lancent leur propre enquête, indépendamment de celle qui peine à se mettre en œuvre sous la conduite des Nations unies. A ce propos, les 10 sénateurs mettent en garde le gouvernement de la RDC au cas où les enquêteurs agissant sous mandat des Etats-Unis seraient menacés au point de bloquer le cours de l'enquête. Voici l'intégralité de la lettre des sénateurs américains à l'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations-Unies.

Honorable Nikki R. Haley
Représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations Unies

Cher ambassadeur Haley,
Nous écrivons pour exprimer notre profonde préoccupation au sujet du meurtre non résolu de mars 2017 de deux enquêteurs des sanctions des Nations Unies (ONU), de l'américain Michael Sharp et du double citoyen suédois et chilien Zaida Catalán, dans la région de Kasai en République démocratique du Congo (RDC). Le meurtre brutal d'enquêteurs de l'ONU qui tentent d'enquêter sur des violations flagrantes des droits de l'homme dans la région du Kasai est tout simplement inacceptable. Les circonstances entourant leur décès soulèvent de sérieuses questions et exigent une enquête crédible et de haut niveau de l'ONU.

Nous sommes encouragés à entendre qu'une commission d'enquête de l'ONU a déjà été nommée et doit débiter officiellement son enquête sur les circonstances entourant le décès de M. Sharp et Mme Catalán. Cependant, nous comprenons également qu'il ne cherchera pas à identifier les auteurs ou ce qui est arrivé à M. Sharp et à l'interprète et aux conducteurs congolais de Mme Catalán. Les circonstances de cette affaire exigent un niveau de contrôle au-delà de ce que le conseil d'administration poursuivra. Bien que nous nous félicitons de votre déclaration du 5 juin demandant au Secrétaire général

d'ouvrir une enquête spéciale sur les meurtres de M. Sharp et de Mme Catalán, il n'y a pas eu de progrès évident sur cette enquête. En outre, alors que nous appuyons la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (UNHRC), qui établit une équipe internationale chargée d'enquêter sur les atrocités de masse dans les provinces du Kasai, les assassinats de M. Sharp et de Mme Catalán semblent échapper à l'enquête de l'UNHRC. Pendant ce temps, le gouvernement de la RDC continue de rejeter l'idée d'une enquête internationale indépendante. Pendant ce temps, comme vous le savez, U.N. et des chercheurs indépendants des droits de l'homme allèguent la complicité du gouvernement dans de nombreux abus à Kasai.

La position déraisonnable du gouvernement de la RDC ne doit pas entraver la poursuite de la justice pour un citoyen américain et un contributeur essentiel au rôle du Conseil de sécurité dans le traitement des menaces pour la sécurité internationale. Par conséquent, nous vous exhortons à travailler rapidement avec le Secrétaire général Guterres pour nommer une enquête spéciale indépendante, transparente et complète de l'ONU sur les meurtres de M. Sharp et Mme Catalán et de veiller à ce que cette enquête soit menée en collaboration et en coordination avec d'autres Les efforts d'enquête en cours par les autorités nationales compétentes. L'enquête devrait aller de l'avant aussi

rapidement et discrètement que possible - avant que les preuves ne soient détruites ou que les témoins ne puissent pas être localisés. Nous insistons sur le fait que, une fois terminé, les résultats de l'enquête soient rendus publics.

Comme vous le savez, la RDC se trouve au bord d'une crise politique majeure, la coalition au pouvoir du président Joseph Kabila s'étant paralysée à la mise en œuvre d'un accord politique de 2016 qui amènerait le pays à des élections nationales en retard. Dans le même temps, les forces de sécurité ont généré une répression politique non contrôlée et des violations à grande échelle des droits de l'homme alors que la situation humanitaire s'est «considérablement détériorée» dans les régions centrales du Kasai au cours des derniers mois. Selon l'ONU, seule la semaine dernière, environ 100 000 personnes ont été déplacées au milieu de la violence ethnique croissante, ce qui porte le nombre total de personnes déplacées dans la région à quelque 1,3 million.

Cette crise au Kasai est à l'origine d'un certain nombre de rapports inquiétants concernant les abus commis au cours des combats entre les forces gouvernementales (FARDC) et une milice locale appelée Kamuina Nsapu. Des vidéos ont émergé montrant que les soldats congolais semblaient massacrer des civils non armés, tandis qu'une vidéo différente semble montrer aux membres de Kamuina Nsapu décapité la police de la RDC. Les enquêteurs de l'ONU ont documenté quelque 42 sites de fosses communes et les meurtres de plus de 400 personnes depuis août dernier, alors que l'Eglise catholique en RDC rapporte un nombre de morts de plus de 3 300.

C'est dans ce contexte que M. Sharp et Mme Catalan ont mené leurs travaux en tant que membres du Groupe d'experts des Nations Unies

sur la RDC, qui est autorisé par le Conseil de sécurité de l'ONU à enquêter et à faire rapport au Conseil sur le financement et la fourniture de Les armes aux groupes armés, les violations des droits de l'homme et les abus commis par tous les groupes, y compris les FARDC, et d'autres questions clés. Nous notons avec inquiétude le rapport du Guardian et du New York Times qui soulève des questions potentiellement inquiétantes quant à savoir qui peut être responsable de leur décès. En outre, nous partageons le malaise soulevé par le Secrétaire général de l'ONU et divers Etats membres avec le sondage de la RDC sur les meurtres. [8] De tels rapports soulignent la nécessité d'une enquête indépendante approfondie et crédible.

Notre détermination à assurer une comptabilité complète de cette question doit démontrer sans équivoque que les fonctionnaires de l'ONU ne seront pas intimidés et que les auteurs de violence seront enquêtés et traduits en justice. Nous vous exhortons de nouveau à travailler avec le Secrétaire général Guterres pour nommer une enquête spéciale indépendante, transparente et complète de l'ONU sur les meurtres de M. Sharp et de Mme Catalán. Nous vous exhortons également à travailler avec le secrétaire d'Etat Tillerson pour communiquer à vos homologues congolais que l'obstruction et l'offuscation auront des conséquences pour les relations bilatérales américaines.

Merci de votre attention à cette question critique.

Washington, le 7 juillet 2017

Cordialement,

Sénateurs : Pat Roberts, Cory Booker, Ed Markey, Jerry Moran, Lisa Murkowski, John Kennedy, Chris Coons, Susan Collins, Richard Durbin and Jeff Merkley

KOPIE

ai

amnesty international

Sektion der Bundesrepublik Deutschland e.V.

Gruppe 1190

Enquête sur les massacres du Kasai : Amnesty international sollicite l'implication de Minaku

Li Buchholz Am Hagmatrle 2, 79117
Fribourg, Allemagne

M. Aubin Minaku Djaladjoko
Assemblée nationale de la République
Démocratique du Congo
Bâtiment du Parlement
Kinshasa-Gombe
République démocratique du Congo

Cher Monsieur le Président,
J'aimerais attirer votre attention sur

mes profondes préoccupations au sujet des violations des droits de l'homme et des violations du droit international humanitaire dans la région du Kasai. Le Conseil des droits de l'homme (le «Conseil») a adopté une résolution demandant au Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'envoyer une équipe d'experts internationaux pour recueillir et préserver l'information et pour déterminer les faits et les circonstances

concernant les violations et abus allégués des droits de l'homme, et les violations du droit international humanitaire, dans la région du Kasai en RDC.

Le Conseil devrait adopter une approche plus solide et établir une commission d'enquête ou un mécanisme similaire sur la région du Kasai. J'apprécie cette résolution comme une première étape vers la découverte de la vérité et l'établissement de la res-

ponsabilité des graves violations des droits de l'homme et des abus commis dans la région. J'espère que l'équipe d'experts sera assemblée et expédiée dans la région dès que possible. L'équipe devrait être en mesure de mener à bien son travail de manière entièrement indépendante, conformément aux normes internationales, conformément au mandat du

(Suite à la page 10)

Ituri: les députés originaires d'Irumu plaident pour la reddition du FRPI

À cause de la crise qui dure depuis plus de 10 ans, les élus originaires d'Irumu évoquent l'idée de la reddition du FRPI.

HERVÉ NTUMBA

Le caucus des députés nationaux originaires du territoire d'Irumu, dans la province d'Ituri, ont demandé, dimanche 9 juillet 2017, aux leaders de la milice du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) à saisir la main tendue par les autorités afin de mettre fin à leur activisme. Quant à ces élus, il faut résoudre par le dialogue cette crise qui dure depuis plus de 10 ans.

Les députés invitent la FRPI à accepter l'appel pressant de fin d'hostilités du gouvernement de la République à travers la déclaration publique et solennelle du vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité devant les forces vives de la province de l'Ituri.

De son côté, l'exécutif national est appelé à poser des actes visant à encourager le développement d'Irumu et de la province de l'Ituri, victimes de la guerre et de la marginalisation.

Les miliciens de la FRPI ont attaqué la nuit dernière des positions des Forces de la République démocratique du Congo (FARDC) dans les localités de Bunga et d'Alingba, en chefferie de Walendu Bindi. Certains notables de la chefferie rapportent que ce sont plusieurs dizaines de miliciens qui ont pris d'assaut les positions de



l'armée congolaise à Bunga et Alingba. Les affrontements ont duré quelques heures.

D'après les sources locales, les

assaillants ont réussi à déloger les militaires grâce à leur supériorité numérique. « Les miliciens ont incendié les positions de l'armée avant de s'introduire dans les villages où ils ont pillé des biens de la population », raconte le chef intérimaire de Walendu Bindi. Ils auraient notamment emporté des sacs d'haricot et plus de 40 chèvres et poules.

Des sources locales renseignent que les miliciens auraient également récupéré des armes. Les habitants des villages pillés se sont enfuis et ont trouvé refuge dans des localités voisines.

À noter que repeat offla milice FRPI est active dans certains territoires de la province de l'Ituri. Ses combattants sont accusés de nombreuses exactions contre les populations civiles.

Pour rappel, Adirodu Mawazo, député national élu de Walendu Bindi, attend du ministre de l'Intérieur la neutralisation des milices, notamment les rebelles du FRPI, un groupe armé très actif dans plusieurs régions de l'Ituri. D'ailleurs, le séjour du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Ramazani Shadary, a rencontré toutes les couches de la population pour trouver des solutions aux problèmes politiques et sécuritaires que connaît l'Ituri.

Il a promis que les autorités allaient fournir un effort pour que ce groupe armé soit éradiqué, évoquant également les négociations qui devraient être menées en vue de mettre fin à l'activisme du FRPI.

Cinq questions à Mgr Ambongo (*)

1. Quelle est votre réaction après l'annonce du report des élections par Corneille Nangaa ?

Nous avons reçu l'information à travers les médias. Vous savez que depuis la fin du mois de mars, nous nous sommes mis en retrait avec cette histoire. Mais, si un grand responsable comme Corneille Nangaa fait une déclaration pareille, nous supposons qu'il en a parlé avec tous les responsables concernés tels que la CENI, le CNSA et le gouvernement, comme prévu dans l'Accord. Alors en faisant cette déclaration, je crois qu'il en a parlé avec ces trois organes cités. Dans notre déclaration, nous avons dit que les élections doivent se tenir cette année. Et jusque-là, personne ne nous a amené d'autres éléments contraires pour nous convaincre que ce n'est pas possible d'organiser les élections. Tout ce que nous constatons jusque-là, c'est l'accumulation de mauvaises vo-

lontés pour ne pas organiser les élections.

2. Qu'est-ce qui va se passer, d'après vous, après cette annonce ?

Nous pensons que cela est mal pris ici parce que ce que nous attendons pour le moment du président de la CENI, ce n'est pas qu'il nous dise que les élections n'auront pas lieu d'ici la fin de l'année. Mais qu'il nous dise plutôt ou est-ce qu'il en est avec l'enrôlement. C'est ce que le peuple congolais attend de lui. Il devrait plutôt nous le dire ça, car selon son programme, il est censé terminer au mois de juillet. Et nous sommes au mois de juillet ; il aurait dû nous parler de l'étape suivante après la fin de l'enrôlement.

3. Le peuple peut-il compter sur les évêques en cas d'une marche pacifique ?

Vous connaissez très bien le rôle de l'église, ce n'est pas de faire des manifestations



politiques. Mais cela ne veut pas dire que les membres de l'église ne doivent pas participer à des manifestations surtout des membres laïcs. Alors je crois que ce serait mal poser la question si on veut mettre l'épiscopat en première ligne pour des questions qui relèvent strictement des jeux

politiques. Notre rôle, c'est de donner le temps, d'avertir, d'informer la cité qu'il y a danger. C'est dans cela que nous sommes les prophètes et des sentinelles, des veilleurs et des réveilleurs de la cité. Voilà notre rôle! Mais nous attendons de la classe politique, que chacun assume sa responsabilité vis-à-vis de la Nation.

4. Mais est-ce que c'est à la CENCO de décider de la tenue des élections alors que cela relève de la compétence de la CENI ?

Mais la CENI n'est pas un organe déconnecté des autres organes du pays. Dans l'Accord, il était clairement dit que les élections auront lieu à la fin de 2017. Mais en cas des difficultés, on n'a pas dit que la CENI décide toute seule. On a dit que la CENI se consulte avec le gouvernement et le CNSA. Donc nous ne contestons pas la compétence de la CENI, mais qu'elle dialogue avec tous les orga-

nes du pays. Avant de conclure qu'il n'y aura pas d'élections cette année, il fallait une concertation des organes concernés par l'Accord du 31 décembre. Mais jusque-là j'ai l'impression que ces organes ne se sont pas concertés.

5. Faudra-t-il appeler le peuple à des manifestations ou opter pour une autre solution, d'après vous ?

Il n'y a personne qui souhaite l'embrassement du pays. Mais le peuple a le droit d'exprimer sa mauvaise humeur quand il y a des frustrations, dans un système démocratique. Et dans tous les pays qui se respectent dans le monde, le seul moyen pour le peuple de s'exprimer, c'est des manifestations pacifiques.

PROPOS TIRÉS DE
L'ACTUALITE.CD

(*) Vice-président CENCO

Initiateur d'un nouveau mouvement citoyen le « MAASSE », Baudouin Nzowo Etundu contre les abus de la gestion publique

C'est pour lutter contre les abus de la gestion publique par les politiques tout en contribuant à l'amélioration de la situation sociale et économique ainsi que celle de la qualité de vie des populations dans la ville de Kinshasa que Baudouin Nzowo Etundu a mis sur pied le Mouvement d'action pour l'amélioration de la situation sociale et économique (MAASSE).

PITSHOU MULUMBA

Un nouveau mouvement citoyen dénommé «Mouvement d'action pour l'amélioration de la situation sociale et économique (MAASSE) » a été lancé, samedi 8 juillet dans le Chapiteau du Pullman Kinshasa Grand Hôtel.

Devant des députés et sénateurs, des représentants des organisations internationales ; des évêques et d'autres religieux, et plusieurs autres invités, le fondateur et initiateur de MAASSE a fait savoir que le MAASSE est un mouvement social non partisan et indépendant vis-à-vis des partis politiques. « *Mouvement citoyen d'abord parce que le MAASSE est porteur des valeurs de citoyenneté, d'éthique et de développement durable ; Mouvement social ensuite parce que le MAASSE est le lieu d'élaboration de la démocratie participative au milieu duquel on retrouve pêle-mêle des acteurs associatifs et syndicaux, des universitaires, des mams maraîchères, des religieux, des prêtres, des pasteurs, des étudiants, des chômeurs, des fonctionnaires, des artistes, des cadres de tout bord. Bref, un lieu de rencontre des Congolais dans leur diversité politique, sociale, culturelle et ethnique. Vous l'avez compris, le MAASSE n'est donc pas un parti politique, mais plutôt un lieu où ceux habitués au militantisme politique, de l'opposition ou de la majorité, sont appelés à l'humilité pour lais-*



Cérémonie de sortie officielle, Baudouin Nzowo, président de l'Asbl « MAASSE » prononçant son mot.

ser la place aux citoyens ordinaires », a déclaré Baudouin Nzowo.

Ainsi, le MAASSE se veut un cadre de mobilisation et d'organisation des populations avec les autres segments de la Société civile en partenariat avec les institutions publiques et privées, pour bâtir un agenda commun lié à la démocratie participative, à la citoyenneté, à l'éthique et au développement durable.

LE MAASSE, UN VASTE OBSERVATOIRE

Pour y arriver, le MAASSE va agir notamment par l'élaboration et la publication des indicateurs sociaux et économiques dans la ville de Kinshasa pour en faire des leviers qui permettent aux citoyens de suivre, évaluer et influencer la prise de décision au niveau municipal, provincial et natio-

nal concernant, notamment, la santé et la nutrition, l'éducation et la culture, le logement et l'environnement, l'emploi et les conditions de travail, le transport en commun et la mobilité urbaine, le maintien de l'ordre public, la criminalité publique, le revenu, la consommation et la richesse. « *Les indicateurs subjectifs procèdent de leur part des sondages d'opinion des citoyens sur l'évolution de la situation sociale et économique. Ces indicateurs objectifs couplés aux indicateurs subjectifs relatifs aux sondages d'opinion, sont utilisés comme des leviers pour influencer positivement la prise des décisions au niveau municipal, provincial et national concernant l'évolution de la qualité de vie des citoyens et le développement durable dans la ville de Kinshasa et les autres agglomérations de la RDC. La définition et l'éla-*

boration des indicateurs sont confiées aux Groupes de Travail (GT en abrégé) multidisciplinaires dont les membres ont l'expérience et l'expertise avérées. Le MAASSE a l'intention d'être un vaste observatoire social et économique dans la ville de Kinshasa », souligne son président.

La cérémonie de lancement de ses activités a également été marquée par des exposés portant le message de MAASSE en quatre langues nationales et des sketches appelant le Kinois à prendre conscience pour devenir artisan de son bien-être et acteur de son histoire.

Et pour bientôt donc, MAASSE ira à la rencontre des citoyens par des actions sur le terrain. Elles seront organisées dans la ville de Kinshasa et les autres agglomérations du pays.

Report des élections et respect de l'accord du 31 décembre

Le Rassemblement appelle le peuple à la résistance

Communiqué de presse

(Suite de la page 2)

2. Pour justifier la non-tenue des élections et s'éterniser au pouvoir, non sans un cynisme avéré, Joseph Kabila qui est prêt à tout, continue à multiplier des subterfuges et n'hésite pas à utiliser des moyens qui heurtent violemment la conscience humaine, comme la multiplication des foyers d'insécurité, notamment dans le Kasai et à l'Est du pays où, sous ses ordres, des éléments des forces armées et de la police se livrent à des

tueries de masses et autres crimes ignobles dont sont victimes plusieurs milliers de civils parmi lesquelles des experts des Nations unies ;
3. Pour le Rassemblement, l'annonce faite par Corneille Nangaa est une véritable déclaration de guerre au peuple congolais, ordonnée par Joseph Kabila, pour énerver un peuple déjà meurtri par la situation socioéconomique catastrophique, qui entend le voir libérer, le 31 décembre 2017, au plus tard, le fauteuil et le Palais présidentiel qu'il occupe à la fa-

veur d'un coup de force ;

4. Le Rassemblement dénonce cette fuite en avant et n'entend pas cautionner l'entreprise de confiscation de la liberté des Congolais de se choisir leurs dirigeants ;

5. Le Rassemblement informe Corneille Nangaa, de la même manière que, pour son commanditaire Joseph Kabila qui croit pouvoir tromper tout le monde tout le temps, il sera personnellement tenu pour responsable et répondra devant le peuple congolais de tout décalage dans l'organisa-

tion des élections qui doivent se tenir avant la fin de cette année ;

6. Le Rassemblement invite le peuple congolais à redoubler de vigilance et à se tenir prêt pour prendre activement part aux grandes actions de résistance qu'il va proposer à la nation le 22 juillet 2017, lors de la clôture des travaux de son deuxième Conclave.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Pour le Rassemblement
Félix Tshisekedi

Location de la fibre optique : la SCPT évoque un partenariat gagnant-gagnant

En RDC, la connexion internet n'est pas de très bonne qualité. Les études sont donc en cours pour relever le défi.

OLIVIER KAFORO

La location de la fibre optique à Airtel par les responsables de la Société congolaise de postes et télécommunications (SCPT) continue de défrayer la chronique. Après les « révélations » faites par un groupe de syndicalistes, dénonçant le « bradage » de la fibre optique, c'est au tour du directeur général ad intérim de la SCPT, Patrick Umba, d'éclairer la lanterne.

Dans un entretien accordé à zoom éco (un média économique en ligne), Patrick Umba rejette toute allégation faisant état de la vente et/ou bradage de la fibre optique en faveur d'Airtel. « Si j'avais commis un acte non conforme à la loi, j'aurais déjà, à ce jour, été sanctionné. Je ne peux donc brader ou vendre des actifs de l'Etat sans l'autorisation de ma hiérarchie. C'est d'ailleurs impossible », a-t-il rassuré.

Selon lui, il s'est agi d'une location de la fibre noire et non sa vente. Le business d'achat de la capacité auprès de la SCPT n'étant plus intéressant pour Airtel qui développe un autre business modèle, cette société de télécoms aurait contacté la Société nationale d'électricité (Snel) qui disposerait d'une fibre optique prête à être mise à la disposition des opérateurs pour exploitation. La fibre noire ou fibre nue étant une fibre louée à l'état brut à un client.

« Nous étions dans une situation qui nous a obligé soit de perdre

un client, soit nous le gardons en récupérant de la capacité à vendre à d'autres personnes en même temps qu'on lui offre le service d'une autre manière. Nous devons nous adapter au besoin du marché. Le risque est de nous retrouver avec des infrastructures non rentabilisées », a-t-il précisé.

Toutefois, Patrick Umba ajoute que le contrat signé a suivi la procédure normale, de la discussion avec le client à l'approbation de la hiérarchie.

4 MILLIONS USD POUR 700 KM

Des experts affirment que ce genre de contrat n'est pas une première pour la SCPT qui a déjà eu à signer un contrat IRU sur la location de la fibre optique noire, révèle Patrick Umba. En 2013, rappellent-ils, le même type de contrat a lié Vodacom Congo à la SCPT, sans créer des mécontents.

S'agissant du montant, Patrick Umba estime que le prix négocié dans ce deal avec Airtel est compétitif par rapport à ce que le concurrent avait proposé. Il indique que la location de cette fibre optique non allumée a été donc conclue à 4 millions USD pour 700 Km pour une durée de 15 ans, conformément aux standards internationaux.

« Demain, si cette phase fonctionne bien, Airtel pourra nous payer peut-être entre 10 et 12 millions USD pour une autre ligne allant de Kinshasa jusqu'à Sakanya, longue de 3 300 Km. C'est de l'argent frais pour la SCPT qui est une société très endettée et qui a du mal à faire des



levées des fonds dans les banques, compte tenu de sa gestion passée. Avoir de l'argent frais dans nos caisses nous permet de nous organiser. Ça nous permet de commencer à bien faire la maintenance, de réinvestir dans le réseau », soutient-il. Les termes du contrat prévoient le paiement échelonné du montant total. Et ce, au regard de la conjoncture économique où toutes les sociétés de télécommunications connaissent des difficultés financières. « Nous faisons en sorte que l'intérêt de la SCPT soit préservé », a rassuré Patrick Umba.

LE DÉFI EST GRAND

La SCPT est à la recherche des moyens pour investir dans l'outil de transport pour augmenter la capacité de la fibre optique. À Moanda, la ca-

pacité est de 10 gigas alors qu'à l'arrivée à Kinshasa, cette capacité est réduite. D'où, la nécessité d'accroître la capacité de 10 à 40 Gigas pour parvenir à desservir correctement les clients. Et pour y parvenir, la SCPT a besoin d'au moins 5 millions USD.

À ce sujet, Patrick Umba maintient le cap. « Ce n'est pas parce que nous avons besoin de fonds que nous devons faire n'importe quoi. Tout est bien calculé, bien réfléchi. C'est de nouvelles opportunités. Si une opportunité nous permet d'enregistrer des fonds, nous sommes preneurs. Nous devons améliorer notre réseau. Tout le monde se plaint de la qualité de la fibre. Mais pour maintenir cette fibre, il faut de moyens », a-t-il soutenu.

Patrick Umba reste convaincu que ce n'est pas avec le peu de recettes générées sur l'exploitation de la fibre dans sa phase 1 (Kinshasa-Moanda) que la SCPT peut régler tous les problèmes. D'autant plus que cet argent est orienté prioritairement à la paie de 3.000 employés à travers la RDC.

Par ailleurs, le directeur général de la SCPT dénonce la série de sabotages de la fibre optique dont est victime la SCPT entre Kinshasa et Moanda. « Nous sommes dans une bataille contre des gens qui s'illustrent par le sabotage. Nous avons porté plainte. Une enquête est en cours », a-t-il rassuré.

Si certains agents sont soupçonnés à l'interne, la majorité de travailleurs s'insurgent contre ces sabotages qui paralysent la fourniture de la connexion à fibre optique aux clients de la SCPT.

Cadrage macroéconomique : les prévisions anticipent une croissance de 3,1 % en 2017

OLIVIER K

Au cours de sa dernière réunion tenue le mercredi 5 juillet, le Comité de politique monétaire (CPM) a noté que les prévisions du cadrage macroéconomique anticipent une croissance de l'économie congolaise de 3,1 % en 2017.

Dans un communiqué rendu public à ce sujet la Banque centrale du Congo (BCC) indique que, selon l'approche de la valeur ajoutée, l'activité économique serait soutenue par le secteur primaire, avec une contribution à la croissance de 2,14 points, suivi des secteurs tertiaire et secondaire respectivement pour 0,82 point et 0,1 point.

Suivant l'approche par l'emploi, la BCC indique que la demande globale reste soutenue par la demande intérieure à hauteur de 1,6 point de croissance et la demande extérieure nette pour 1,5 point. « Cette tendance à l'amélioration est également



confirmée par le solde brut d'opinion des chefs d'entreprises qui s'est nettement redressée, se situant à - 3,8 % contre - 9,3 % au mois de mai », indique le communiqué.

Sur le marché de biens et services, annonce la BCC, le mois de juin

2017 a été marqué par la plus forte accélération du rythme de formation des prix intérieurs de l'année, affichant un taux d'inflation de 7,4 %, venant de 3,0 % au mois de mai. En cumul annuel, l'inflation s'est établie à 20,8 % contre 1,1 % à la période corres-

pondante de 2016. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 32,9 % contre une cible de 7,0 % à fin décembre 2017.

Concernant les finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat au mois de juin 2017 s'est soldée par un déficit de 111,20 milliards de CDF contre un déficit programmé de 13,5 milliards.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est négocié à 1.507,78 CDF à l'indicatif et à 1.545,30 CDF au parallèle au cours du mois de juin. Ainsi, d'un mois à l'autre, le franc congolais s'est déprécié de 4,5 % à l'interbancaire et de 6,0 % au parallèle.

À cet effet, le CPM s'est dit très préoccupé par la persistance de cette situation dont la solution durable implique la mise en œuvre des mesures budgétaires et structurelles courageuses afin de réduire les pressions de la liquidité sur le marché et accroître l'offre domestique de devises.

Kinshasa : près de 90 % de cas d'accidents attribués à l'alcoolisme des conducteurs

Le directeur de cabinet du vice-Premier ministre en charge des Transports et Voies de communications, Rex Kufulula, a relevé que près de 90% de cas d'accidents sur les artères de Kinshasa sont attribués à la consommation, par les conducteurs, des boissons alcoolisées, renseigne l'Agence congolaise de presse. Rex Kufulula, qui représentait le vice-Premier ministre, l'a révélé vendredi 7 juillet à l'occasion du lancement de la 2^{ème} campagne de sensibilisation à la sécurité routière dénommée « Entre boire et conduire, il faut choisir », avant de faire savoir que ces accidents de la circulation routière risquent de devenir la 7^{ème} cause de mortalité dans le monde, si on n'y prend garde. Les statistiques de la Commission nationale de la prévention routière (CNPR), organisatrice de cette campagne, démontrent que l'excès de vitesse, la non-observance du code de la route et la prise de boissons alcoolisées par le conducteur sont des facteurs à prendre en compte pour éviter la recrudescence d'accidents à Kinshasa. Les spécialistes recommandent aux conducteurs de faire le choix entre boire et conduire. Il est préférable d'éviter la prise d'alcool dès lors que l'on doit prendre le volant ou, du moins, de respecter le seuil autorisé afin d'éviter un accident.

Kwilu : polémique autour de la révocation des agents de la DGREK

Septante-huit agents de la Direction générale des recettes du Kwilu (DGREK) ont été révoqués par une commission parlementaire de l'assemblée provinciale. Leur fiche a été affichée depuis le 28 juin devant leur direction, indique radiokapi.net. Jugeant cette sanction "illégal", ces travailleurs indiquent que cette mesure arrive au moment où ils réclament, depuis quelques jours, leurs arriérés de prime de 6 mois. Certains parmi eux affirment être au service de la province depuis 5 ans et continuent à attendre leurs lettres d'affectation en provenance de leur hiérarchie à Bandundu-ville. Par ailleurs, ils s'indignent du comportement de ces députés provinciaux censés plaider leur cause.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Difficile accès des filles à l'éducation : l'Ucofem tire la sonnette d'alarme

Les différentes approches de la recherche réalisée par l'Ucofem ont permis non seulement d'identifier les obstacles à la participation féminine au débat politique, mais également de faire émerger des pistes de solutions.

LUCIE NGUSI M.

Dans le cadre du projet « *Libres et Responsables : protéger la liberté de la presse pour le débat démocratique en RDC* », une étude a été réalisée au début de cette année par l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), en partenariat avec l'Observatoire de Pavie. Cette étude a tourné autour de freins à la participation politique des Congolaises en période électorale. Sur ce, la cérémonie de présentation de ces résultats a eu lieu le vendredi 7 juillet 2017, dans la salle Yvonne Compère de Sultani Hôtel. La directrice adjointe de l'Ucofem, Mme Francine Umbalo, a, au cours de cette circonstance, indiqué que cette étude spécifique tombe à propos car elle pourra, d'une manière ou d'une autre, enrichir la documentation sur la question liée à la faible participation des femmes dans les débats démocratiques. Aussi, a-t-elle fait savoir, l'étude servira-t-elle, désormais, à un outil de référence en matière de plaidoyer et de sensibilisation pour l'amélioration de l'implication des fem-

mes en politique, notamment dans le contexte électoral. Ce grand travail, a précisé Mme Umbalo, vient de concrétiser à titre illustratif les 20 ans d'existence de l'Ucofem dans la lutte pour la promotion des droits des femmes à travers ses objectifs, en l'occurrence contribuer, par les médias, à l'émergence de l'égalité de genre à tout niveau de prise de décisions.

À cette même occasion, le directeur-pays d'Internews, Karim Bernard Ndende, a souligné que les résultats de cette étude permettront à ce que l'on trouve des stratégies à développer pour amener les femmes à comprendre les rôles qu'elles jouent afin de s'impliquer. Il a également encouragé cette initiative. Pour le directeur de cabinet au ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Jean-Marie Longonya, cette cérémonie s'inscrit dans une démarche globale. L'amélioration continue des droits de cette importante moitié de la population nationale que sont les femmes. Plusieurs agences internationales, entre autres l'observatoire de Pavie, l'USAID, ont manifesté cette volonté commune de travailler en partenariat pour la promotion des droits des femmes. Après avoir parcouru les dossiers, le Dircab s'est dit être conscient des thèmes abordés et les recommandations formulées, concerneront directement ou indirectement les missions dévolues à haut ministère.

La femme des médias se sent interpellée par la plainte des femmes désireuses de participer activement à la vie politique nationale. A cet effet, il a pris l'engagement de prendre en compte les recommandations pertinentes dans le dossier concernant l'application et le suivi des textes lois, la sensibilisation sur la participation politique des femmes, à travers les médias, ainsi que la promotion de l'éducation de la femme.

Mme Manuela Malchiodi de l'Observatoire de Pavie a, à cet effet, présenté les grandes lignes de la méthodologie utilisées par l'étude. Pour rappel, Mme Manuela a souligné que cette enquête a ciblé plus de 1000 femmes dans 12 villes du pays. Aussi, a-t-elle fait mention des objectifs poursuivis dans cette enquête, notamment récolter les témoignages de femmes engagées en politique sur leur expérience et motivation ; ainsi que les opinions et perceptions des celles engagées en politique mais également des autres sur la question de participation politique féminine en RDC.

La directrice exécutive de l'Ucofem, Anna Mayimona a, par ailleurs, procédé par la présentation des résultats, ainsi que des recommandations formulées à l'égard des pouvoirs publics, des Organisations de la société civile, ainsi que des médias. Chacune de ces organisations a des recommandations particulières.

Drame humanitaire au Kasai : MSF fournit des soins médicaux d'urgence

En réponse au conflit dans la zone du Grand Kasai en République démocratique du Congo, l'organisation humanitaire internationale, Médecins Sans Frontières (MSF), a prodigué des soins de routine et d'urgence gratuits à 4 200 patients, dans et aux alentours de la ville de Kananga (province de Kasai-Central) ainsi qu'à Tshikapa (province du Kasai).

Depuis le 10 mai, MSF a soigné 198 patients dans son service d'urgence de Kananga, une ville de 750 000 habitants dans la province de Kasai-Central.

Un tiers de ces patients avaient été victimes de violences. 107 patients souffrant de trauma ont été hospitalisés dans l'aile de l'hôpital général de Kananga gérée par MSF.

La moitié de ces patients hospitalisés souffraient de blessures par arme à feu et 15% de blessures par arme blanche.

Cette aile de l'hôpital a été entièrement réhabilitée par MSF, qui a également augmenté sa capacité de prise en charge, passée de 25 à 49 lits, en construisant une nouvelle extension.

Le service est maintenant entièrement géré par du personnel MSF, à la fois international et congolais, en

tant que structure autonome et indépendante au sein de l'hôpital public. Tous les services médicaux prodigués par MSF sont gratuits.

« *L'accord entre MSF et le ministère de la Santé précise que cette aile de l'hôpital et ainsi que les cliniques mobiles sont sous la responsabilité de MSF. Les services médicaux sont exclusivement basés sur les besoins, tels qu'évalués par des professionnels de santé. Les armes sont strictement interdites au sein de la structure, qu'elles soient en possession d'individus ou des forces armées. MSF assure une confidentialité médicale stricte, en accord avec l'éthique médicale* », déclare Barbara Turchet, chef adjoint de mission MSF.

Depuis la deuxième semaine de juin, MSF travaille également à Tshikapa (province de Kasai), soutenant trois centres de santé et un hôpital dans différentes zones de la ville. MSF y prodigue une aide médicale et humanitaire aux personnes dans le besoin, tels que les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes ou allaitant, les blessés et les personnes qui ont besoin d'une intervention chirurgicale d'urgence.

Du 8 juin au 2 juillet, MSF a soigné 266 enfants souffrant de malnu-

trition dans deux centres d'alimentation thérapeutique ambulatoire et un centre de soins hospitaliers.

Les équipes ont réalisé 787 consultations pour des enfants de moins de cinq ans, assisté 120 naissances, soigné 45 personnes blessées lors de conflit (parmi lesquelles 4 enfants blessés par balle et 10 enfants blessés par machette) et reçu 5 cas de violence sexuelle.

De plus, MSF gère une clinique mobile à Kananga ville ainsi que trois autres sur les axes principaux des zones rurales autour de la ville, en direction de Tshipaka et Demba. Cette clinique mobile a permis de prodiguer 2757 consultations médicales jusqu'à présent à des personnes qui ont fui leurs maisons pour la brousse. La semaine dernière, les équipes MSF ont également lancé des activités médicales dans la périphérie de la ville de Tshikapa.

« *Nous sommes conscients que nos activités restent insuffisantes face à l'ampleur des besoins que nous soupçonnons, et nous recherchons des moyens d'accroître notre réponse médicale et humanitaire* », dit Nicolas Papachrysostomou, coordinateur d'urgence MSF à Tshikapa.

MSF/LP

Kinshasa : les pays africains membres de l'AIEA en formation sur la gestion de l'uranium

Des représentations des pays africains de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) se réunissent depuis ce lundi 10 juillet à Kinshasa pour se doter d'une bonne connaissance en matière de gestion du cycle de vie des projets d'uranium, mais aussi à s'échanger leurs expériences sur l'apport de l'énergie atomique au développement.

HERVÉ NTUMBA

Le Commissariat général à l'énergie atomique (CGEA) et l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) ont donné le coup d'envoi, hier lundi 10 juillet, d'une formation en faveur des représentants de certains pays d'Afrique (membres de l'AIEA). L'activité qui s'est déroulée à l'hôtel Léon, à Gombe, a pour but de d'aider non seulement les agents de l'AIEA à se doter d'une bonne connaissance en matière de gestion du cycle de vie des projets d'uranium, mais aussi à s'échanger leurs expériences sur l'apport de l'énergie atomique au développement.

Le représentant du ministre de la Recherche scientifique et technologique a salué l'efficacité et l'effectivité de la coopération technique dans le cadre des applications nucléaires au



Une vue du centre nucléaire de l'Université de Kinshasa

service du développement.

Dans cet ordre d'idées, il a fait savoir que cette formation revêt d'une grande importance, dans la mesure où les participants débattront des questions sur les défis liés aux projets d'exploitation de l'uranium en Afrique.

Parmi les défis auxquels les pays africains font face, il y a, entre autres, la faiblesse des données pouvant définir les ressources en uranium dans les Etats africains ; les craintes de l'opinion publique suscitées par l'exploitation de l'uranium. Enfin, le marché de l'uranium pose problème dans

le monde, a-t-il énuméré.

Dans la même lancée, le représentant du ministre de la Recherche scientifique et technologique a précisé que le développement des ressources humaines et le transfert de la technologie dans le domaine nucléaire constituent une clé pour exploiter des ressources en uranium.

De son côté, le représentant de l'AIEA, Mogwera Khoathane, a indiqué que leur organisation s'est engagée à contribuer non seulement au développement socioéconomique des populations africaines, mais aussi à veiller à ce que les matières nucléaires

soient sécurisées. Saisissant cette occasion, M. Mogwera Khoathane a noté que le cours régional sur la gestion du cycle de vie des projets concernant l'uranium s'inscrit dans sa mission.

L'activité a connu la participation de la République démocratique du Congo, de la République du Tchad, de la République de l'Ethiopie, de la République du Ghana, de la République du Madagascar, de la République du Malawi, de la République du Mali, la République du Niger et de la République fédérale du Nigeria.

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, le commissaire général à l'Énergie atomique, Vincent Lukandan, s'est exprimée en ces termes : « C'est dans le cadre de la coopération technique avec l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), que nous avons organisé le cours de recyclage en faveur de pays membres, dans plusieurs domaines, un des domaines, c'est la gestion d'uranium. Puisque notre pays, la République démocratique du Congo, est l'un des Nations qui a des agissements d'uranium et que nous sommes concernés par ces problèmes, l'AIEA a estimé que notre pays puisse abriter cette formation sur le management (gestion) des cycles d'uranium dans notre pays ».

Sud-Kivu : trois personnes meurent dans un accident de la circulation à Kamisimbi

DONATIEN N. MUPOMPA

Dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juillet 2017, trois personnes sont mortes et vingt-trois autres blessées dans un accident de la circulation qui s'est produit sur la route Bukavu-Walungu, à Kamisimbi, une localité située dans le territoire de Walungu à 15 km de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, rapporte Radio Okapi.

Selon les témoins, le véhicule accidenté s'est renversé au moment où il entamait un virage au croisement des routes « Ciriri » et « Essence Major Vangu ». Du côté de la police, on attribue cet accident à la surcharge.

A en croire ces sources, ce véhicule acheminait des sacs de farine de maïs et des caisses de bière de Bukavu vers Walungu. Mais à cause de la hausse du prix de la course Bukavu-Walungu par bus, plusieurs passagers en provenance de Bukavu ont préféré faire le déplacement de Walungu à bord de ce véhicule de marchandises qui proposait un prix abordable pour cette course.

Les vingt-trois blessés ont été acheminés vers l'hôpital général Rau de Ciriri. La plupart d'entre eux ont été victimes des bouteilles de bière qui se sont déversées sur eux dans



l'accident, ont expliqué des sources hospitalières. Quant aux dépouilles de trois passagers décédés dans ce drame, elles ont été acheminées dans une morgue de Bukavu.

QUATRE MORTS À BUKAVU EN 2016

Ce n'est pas le premier accident du genre qui se produit dans ce coin. En effet, un autre avait eu lieu à Bukavu le 1^{er} août 2016, faisant quatre morts et une vingtaine de blessés, parmi lesquels cinq étaient dans un état critique et dont le pronostic vital était engagé, avait fait savoir une

source médicale. Les corps des victimes ainsi que les blessés avaient été transportés à l'Hôpital général de référence de Bukavu par la police.

Les blessés légers rencontrés sur le lit de l'hôpital rapportaient que le camion provenait de Nzibira via Butuza dans le territoire de Walungu. Ce véhicule, selon les rescapés, transportait des sacs de braise avec une trentaine de passagers à bord.

Le système de freinage du camion avait accusé une défaillance sur la descente entre le Lycée Wima et la Place de l'Indépendance dans la ville de Bukavu, et le chauffeur avait orienté le véhicule sur une pente en amont de la route avec l'intention de réduire la pression, mais malheureusement le camion s'était abimé.

Le chauffeur et trois passagers étaient morts sur place. La police avait évacué les blessés et les corps jusqu'à l'hôpital général de référence de Bukavu situé à une trentaine de mètres du lieu de l'accident.

Quelques minutes seulement après l'accident, le camion et tout son contenu ont été pillés : pièces du véhicule, les sacs braises et les sacs des passagers. Plusieurs familles affluaient devant la morgue et la salle d'urgence afin de se renseigner sur le sort de leurs frères.

Voirie en RDC : la réhabilitation « au maximum » fixée pendant la saison sèche

La voirie, tant de Kinshasa que des provinces, bénéficiera de l'attention du gouvernement pendant la saison sèche, à en croire le ministre de l'ITPR.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

La voirie en RDC best en état de délabrement. Aucune province, y compris la ville de Kinshasa, n'est épargnée. La voirie héritée de la colonisation s'est progressivement dégradée, faute d'entretien par l'Administration publique. Ou si l'entretien a été fait, il n'a pas été bien fait.

A Kinshasa, la voirie était impeccable pendant la colonisation au point de contribuer à la splendeur de cette ville habitée par quelque 400 000 habitants. Du reste, cela a tissé à sa renommée au point de lui coller le sobriquet flatteur de « Kin-la-belle ». Les choses ont commencé à se dégrader sous la deuxième République. Les autorités ont réagi, bien que timidement, aux différentes critiques émises par la population victime de conséquences néfastes de la dégradation de la voirie.

Depuis quelque temps, on voit

le ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction (ITPR), Thomas Luhaka Losendjola, effectuer les visites de terrain pour se rendre compte des travaux de réhabilitation des avenues dégradées, tant dans la ville de Kinshasa que dans les provinces. Les travaux, débutés pendant la saison des pluies, ont été, soit interrompus, soit freinés sur la ville de Kinshasa.

Avec la saison sèche, le ministre Luhaka croit que la période est favorable aux travaux. Voilà pourquoi il a pris l'engagement de réhabiliter au maximum la voirie de la ville de Kinshasa et celle des provinces pendant cette période. C'était lors de sa visite d'inspection effectuée la semaine dernière sur le chantier de l'avenue Ndjoku, dans la commune de Kimbanseke.

Sur le lieu, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP), le ministre a palpé du doigt les difficultés qu'éprouve l'entreprise chargée de réhabiliter cette voie d'accès des populations de Mikondo au boulevard Lumumba pour le centre-ville ou pour rejoindre l'aéroport international de N'Djili, dans l'Est de la capitale. Il s'agit, a dit Thomas

Luhaka, des difficultés dans l'approvisionnement en matériaux de construction, notamment la terre jaune pour le rechargement de la route étant donné que l'état du sol est sablonneux.

Le ministre a, par la même occasion, visité l'érosion qui a coupé cette route en deux lors des pluies diluviennes, emportant des maisons et d'autres investissements sociaux de Kimbanseke.

PLAIDOYER POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR

Entre autres préoccupations soulevées par la population venue l'accueillir, figuraient les routes, l'adduction d'eau potable et le raccordement en électricité. A ce sujet, M. Luhaka leur a promis de traiter ce problème avec ses collègues au sein du gouvernement pour une solution appropriée et durable. Dans ce cadre, il a annoncé que son ministère et l'entreprise vont étudier les possibilités d'ouvrir une voie d'accès à la « Cité de la Paix » où sont construits des logements sociaux.

Auparavant, le chef de quartier

de Mikondo avait remercié le ministre pour son attention aux problèmes touchant au développement de cette entité territoriale. Il a relevé que depuis son avènement à la tête du ministère des ITPR, la commune de Kimbanseke bénéficie de largesses du gouvernement, citant, entre autres, la route Mokali et actuellement l'avenue Ndjoku. Le chef de quartier de Mikondo a, en outre, plaidé pour la construction d'un collecteur pour le drainage des eaux pluviales vers l'exutoire naturel qu'est la rivière Tshwenge. Cet ouvrage d'assainissement permettra aux résidents d'évacuer les eaux de leurs parcelles. Outre le collecteur, il a aussi plaidé pour la stabilisation des talus afin d'éviter les éboulements.

« Composée de 46 quartiers avec plus de millions d'habitants, la commune de Kimbanseke apparaît comme l'entité la plus peuplée de la ville de Kinshasa », a souligné le chef de quartier qui a demandé au ministre d'envisager d'autres projets de réhabilitation des routes de desserte agricole, notamment la route de CECOMAF (Centre commercial des maraîchers et fermiers).

Publication des résultats de l'Exétat : G. Musemena sur les traces de Maker Mwangu

ST AUGUSTIN K.

La publication des résultats de l'examen d'Etat, édition 2017, a été lancée, samedi 8 juillet dans la ville de Kinshasa, qui était en effervescence le week-end. L'opération devait s'étendre en provinces à partir de d'hier lundi. La communauté nationale est en train de féliciter le ministre Gaston Musemena qui marche les traces de son prédécesseur Maker Mwangu. Le timing et la tradition ont été respectés pour la publication de ces résultats.

Il ne pouvait en être autrement, car le ministre sortant avait déjà jeté les bases, notamment avec l'opérateur de la téléphonie mobile Vodacom. C'était une expérience pilote en phase expérimentale. « Matière technique, il a fallu prendre toutes les précautions avant de libéraliser l'opération de publication de ces résultats via la téléphonie mobile. Il n'était nullement question de privilégier un seul opérateur de téléphonie cellulaire. Avec Vodacom, il avait été convenu qu'après avoir affiné l'expérience, l'opération devait être libéralisée en cette année scolaire 2016-2017 finissante », fait observer un conseiller du ministre honoraire de l'EPSP. On rappelle que sous le ministre Mwangu, des avenants ont été préparés au cours d'une réunion technique, à laquelle avaient pris part tous les opérateurs du secteur (Vodacom, Africelle, Orange et Airtel). Une commission avait travaillé pour voir comment cette année (2016-2017), tous les opérateurs de téléphonie mobile

pouvaient participer à l'opération de publication des résultats de l'examen d'Etat. Le ministre Musemena n'a fait que mettre à exécution ce plan qui existait déjà. On ne peut que s'en féliciter.

On a entendu dire que le ministre sortant avait conclu un contrat d'exclusivité avec Vodacom, lequel lui a rapporté gros. « Faux », rétorque ce conseiller. « Le contrat a un caractère public et officiel, on peut donc le lire et on pourrait relever les aspects ou les dispositions qui contiendraient des clauses compromissaires ou des conventions disant que le ministre devait toucher de l'argent à la fin de l'opération », recadre-t-il.

UTILISATION DES FONDS VODACOM

La vérité est qu'il était prévu, à l'issue de la publication, de tout ce que Vodacom gagnait, que l'EPSP cible une activité que l'opérateur de téléphonie mobile couvrait ou finançait. C'est dans ce contexte qu'on pouvait voir Vodacom octroyer 1000 ou 3000 bancs aux écoles de la République ou encore réhabiliter une école par ici et une autre par là. C'était à Vodacom de décider de taille des fonds à mettre à la disposition de l'EPSP pour le financement d'un projet X. Le ministre n'avait pour tâche que de cibler l'activité à financer.

Il y a lieu d'éclairer l'opinion que la question d'impression des diplômes d'Etat. Si pendant quatre ans, le ministre de l'EPSP n'a pas délivré ces documents aux finalistes de l'enseignement secondaire, cela ne peut être

assimilé à une manœuvre du ministre sortant. Tout est soumis à la procédure de décaissement des fonds entre les ministères de Budget et Finances. Et cela a mis du temps. Le ministre Mwangu avait eu l'initiative de contacter l'Hôtel des monnaies pour l'impression de ces diplômes. Structure de la Banque centrale du Congo (BCC), l'Hôtel des monnaies devait obtenir un financement dans la rubrique pour effectivement rattraper le retard accumulé depuis de longues années. Le cabinet Maker avait réussi à remonter jusqu'à ne rester qu'avec 4 ans d'arriérés pour cause de financement. Dans ce pays, on allait s'inscrire à l'université sur base d'une copie de journal. Donc, ces arriérés ne commencent avec le ministre Maker Mwangu. Il faut saluer les efforts qu'il a fournis pour réduire sensiblement les arriérés. On devait attendre l'aboutissement de la procédure de décaissement Budget - Finances) qui coïncide si heureusement avec l'avènement du ministre Gaston Musemena.

LA VENTE DU BULLETIN, MAUVAISE DÉCISION

On peut aussi dire que l'actuel ministre est en train de récolter le fruit du travail abattu par son prédécesseur au nom du prince de continuité de l'Etat. En travailleur infatigable, le ministre sortant avait jeté les bases dans presque tous les domaines-clés de l'EPSP. Il faut attendre à découvrir le savoir-faire du ministre Musemena avec l'année scolaire qui s'ouvre en septembre prochain. Il va élaborer le

calendrier scolaire et projeter les activités en cours d'année et celles de fin de l'année scolaire.

Au sujet de la vente des bulletins sécurisés, c'est une décision à revoir parce qu'un ministère national n'a pas prérogative de vendre des bulletins aux écoles. C'est une matière qui relève de la compétence provinciale. La province dispose d'un service national d'identification des élèves (SERNIE), lequel suit leur cursus. Aujourd'hui, cet imprimé se vend à 1000 Fc l'exemplaire. Le ministère doit revoir sa décision qui suscite déjà la réaction des gouverneurs de province qui crient à l'empiétement des compétences. Avec cette décision, on a l'impression que l'Etat veut dépouiller sa population frappée de plein fouet par la crise multiforme. Vendre un bulletin à 1000FC, c'est exorbitant.

Le bulletin est une charge qui pèse sur les parents. Elle est déduite sur les frais scolaires que paie l'élève. Mais puisque les frais scolaires ne sont pas uniformes partout, pourquoi le bulletin doit être vendu à 1000 Fc à travers tout le territoire national, s'interroge-t-on dans les milieux spécialisés. Puisque l'EPSP est, à ce jour, décentralisé et que les frais scolaires sont fixés par le gouverneur de province, le prix de la vente du bulletin n'est donc pas de la compétence du ministre national. En même temps, on fait savoir que cette décision viole non seulement les compétences reconnues aux provinces mais aussi s'attaque à la mesure gouvernementale portant gratuité de l'enseignement primaire.

Déclaration de la Coalition de 33ONG pour le respect de la Constitution (CRC) à la suite de l'annonce de M. Corneille NANGAA de renvoyer les élections de décembre 2017 en RDC

Kinshasa et Lubumbashi- Le 11 juillet 2017 : La Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution (CRC) condamne avec la dernière énergie la décision unilatérale de Monsieur Corneille NANGA, Président de la CENI, renvoyant les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales prévues par l'accord de la Sain-Sylvestre d'ici fin décembre 2017.

Monsieur Corneille Nangaa a annoncé le week-end passé aux médias à Paris en France que les élections ne seront pas tenues d'ici la fin de l'année 2017 et qu'il ne pourra publier le calendrier électoral qu'après l'évaluation du processus entre la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Gouvernement et le Conseil National de Suivi de l'Accord et processus électoral (CNSA).

La Coalition de 33 ONG condamne avec **cette décision illégale, unilatérale, et antidémocratique qui participe subtilement au glissement du pouvoir de Kinshasa sans légitimité depuis fin décembre 2016 et aggrave la crise politique et sociale en République Démocratique du Congo (RDC).**

Elle rappelle que cette crise est consécutive à la non-organisation des élections à tous les niveaux par la CENI; et que l'Accord du 31 décembre 2016 prescrit à son point IV.2

la nécessité d'y mettre fin par l'organisation des trois scrutins en une seule séquence au plus tard en décembre 2017. Cette projection a été prise sur base de prévisions faites par la CENI d'organiser la révision du fichier électoral par aire opérationnelle en 16 mois après une longue procédure de passation des marchés et l'acquisition progressive des kits d'inscription échelonnée sur plusieurs mois, Le processus électoral étant l'enjeu principal de la crise qui frappe la RDC, il faut tenir les élections crédibles, transparentes et démocratiques dans le respect de la Constitution et de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016 et de la Résolution 23 48 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, **impérativement avant la fin du mois de décembre 2017.**

La Coalition de 33 ONG relève que l'absence d'un chronogramme avec des prévisions claires des dates de convocation desdits scrutins, l'opacité constatée à ce jour dans la planification opérationnelle des activités d'enrôlement, l'absence d'un plan de décaissement transparent et d'appui budgétaire du gouvernement et des partenaires d'appui au processus trahissent la volonté de M. Corneille Nangaa de servir fidèlement le peuple congolais et poursuivre l'intérêt général.

«Nous condamnons fermement la décision irresponsable de M. Cor-

neille Nangaa et l'appelons à publier sans délai le calendrier électoral prévoyant de façon précise toutes les étapes qui restent à parcourir après qu'il ait fait obligatoirement l'objet d'un consensus entre les parties prenantes au processus à savoir les partis politiques de l'opposition de la majorité, le gouvernement et la société civile », a déclaré Me Georges Kaplamba. Coordonnateur de la CRC.

« **M. Corneille Nangaa doit abandonner son argument mensonger selon lequel qu'il attendrait la mise en place du CNSA pour évaluer le processus ou encore le vote des lois électorales par le Parlement, pour publier le calendrier électoral, car le IV.2 de l'Accord du 31 décembre 2016 prévoit la consultation CENI-CNSA-Gouvernement, non pour publier le calendrier électoral, mais exclusivement apprécier le temps nécessaire pour parachever les élections », a-t-il conclu.**

La Coalition de 33 ONG invite instamment M. Corneille Nangaa à publier le calendrier global et inclusif des activités électorales afin de mettre fin à la navigation à vue de la CENI, qui jette un voile de suspicion sur sa gouvernance électorale, et pourra engager sa responsabilité personnelle pour les conséquences qui résulteraient du maintien de sa décision illégale, unilatérale et antidémocratique.

La Coalition de 33 ONG de-

mande aux acteurs politiques et sociaux, partenaires internationaux d'appui au processus électoral et à la population congolaise à rejeter la décision de M. Corneille Nangaa et exiger la publication du calendrier électoral dans le respect de la Constitution, la loi organique sur la CENI, la résolution 2348 et l'accord politique du 31 décembre 2016.

Elle recommande vivement au Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef de la MONUSCO, d'informer le Conseil de Sécurité des Nations Unies de sa cette situation savamment créée et entretenue par M. Corneille Nangaa afin que des sanctions individuelles et ciblées lui soient appliquées au cas où il ne reviendrait pas à la raison.

La Coalition de 33 ONG recommande, aux acteurs majeurs de la Communauté Internationale d'examiner en urgence cette situation et envisager des sanctions nécessaires à son endroit.

Elle recommande aux congolais, de se mobiliser pour défendre leur droit constitutionnel à choisir les dirigeants de leur choix à tous les niveaux et dans les délais légaux.

ME GEORGES KAPIAMBA,

Coordonnateur de la Coalition de 33 ONG

Enquête sur les massacres du Kasai : Amnesty international sollicite l'implication de Minaku

(Suite de la page 3)

Conseil. Je m'attends à ce que, conformément à la résolution, la protection des victimes et des témoins sera au cœur du travail de l'équipe d'experts. Comme l'a déclaré le Haut-commissaire aux droits de l'homme, «cela souligne la nécessité pour l'équipe d'experts de fonctionner de façon autonome». La mise en œuvre intégrale de ce mandat témoignera de l'engagement de la RDC à améliorer la situation sur le terrain et de sa gra-

tivité pour que les membres de ses propres forces armées tiennent compte de toute violation que l'équipe d'experts pourrait subir.

La violence dans la région du Kasai en RDC a obligé 1,3 million de personnes à fuir leurs foyers depuis août 2016. Le présumé Kamuena Nsapu et d'autres acteurs non étatiques ont mené de nombreuses violations des droits de l'homme. De centaines d'exécutions extrajudiciaires et d'autres violations des droits de l'homme commises par les forces ar-

mées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont contribué à la violence qui touche maintenant cinq provinces. Selon le nonce apostolique en RDC, plus de 3300 personnes ont perdu leur vie dans la région du Kasai depuis octobre 2016. En avril, le HCDH a confirmé l'existence de 42 fosses communes.

Je vous appelle à démontrer et à tous les sites et personnes concernés, ce qui leur permet de remplir leur mandat et l'accès sans entrave au pays et à tous les sites et personnes

concernés, ce qui leur permet de remplir efficacement leur mandat. Je demande également à la communauté internationale de soutenir la RDC dans cette entreprise, y compris en assurant la mise en œuvre de la résolution. Ils devraient rester vigilants et le Conseil devrait rester prêt à prendre des mesures s'il n'y a pas de progrès sur la mise en œuvre de cette résolution.

Je suis impatient de recevoir votre réponse gentille.

Votre sincèrement,

Copie à:

(Li Buchholz)

Frühholz

29.6.17

"Le Potentiel"
Quotidien d'informations générales
Kinshasa
République démocratique du Congo

KOPIE

G20 : 1 milliard \$ pour soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les pays en développement

En marge du sommet du G20 à Hambourg, la Banque mondiale a annoncé la création d'un nouveau fonds de plus d'un milliard de dollars destiné à promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Appelée sur le projet par les Etats-Unis et l'Allemagne qui en sont les initiateurs, l'institution de Bretton Woods apportera sa grande expérience à l'édification du fonds baptisé « Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi) ». Plus précisément dans les pays en développement, cette initiative aidera à accélérer l'accès de la gent féminine aux financements, aux marchés et aux réseaux nécessaires pour démarrer et développer une entreprise. Cette facilité s'appuiera en partie sur les subventions des donateurs, évaluées actuellement à plus de 325 millions de dollars, auxquelles s'ajoutera plus d'un milliard \$ mobilisé auprès des institutions financières internationales, des intermédiaires financiers, de divers fonds et d'autres acteurs du marché. Selon le président américain Donald Trump qui s'estime fier de voir son pays soutenir cette initiative, « cette facilité exceptionnelle aura un impact important sur l'épanouissement économique des femmes dans le monde. Cela aidera à accroître les opportunités et la croissance économique tout en s'attaquant aux obstacles majeurs auxquels sont confrontées les femmes entrepreneures ». On estime que près de 70% des PME appartenant à des femmes dans les pays en développement, n'ont toujours pas accès aux services financiers adéquats auprès des institutions financières.

Une réserve commune au Niger, Bénin et Burkina Faso, classée patrimoine mondial de l'Unesco

L'Unesco inscrit la réserve naturelle du complexe Wap (W-Arly-Pendjari) sur la liste du patrimoine mondial, révèle le communiqué publié par le comité du patrimoine mondial vendredi dernier. Cette réserve naturelle est partagée par trois pays : le Niger, le Bénin et le Burkina Faso et constitue le plus grand ensemble d'aires protégées d'Afrique de l'ouest. Pour le comité du patrimoine mondial de l'Unesco, le Complexe Wap est « le plus vaste continuum d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques de savanes d'Afrique de l'Ouest. » L'inscription au patrimoine mondial a été faite à la demande des trois pays suscités.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Afrique : le tourisme a généré 47 milliards Usd entre 1995 et 2014

Le secteur touristique africain génère déjà 8,5% du PIB du continent. Bien qu'en permanente progression depuis 1995, le tourisme africain a des défis à relever encore notamment dans les secteurs des transports aériens, de la libre circulation des personnes, de la convertibilité des monnaies et surtout de l'intégration du secteur touristique dans les plans de développement conçus par les différents gouvernements.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

En Afrique, le tourisme, représente un emploi sur 14, soit une force de travail de 21 millions de personnes. C'est ce que révèle l'édition 2017 du rapport de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) sur le développement en Afrique, intitulé: «Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive».

Selon ce document, sur les vingt années allant de 1995 à 2014, les arrivées de touristes internationaux sur le continent ont connu une progression annuelle de 6%, tandis que les recettes liées à cette activité ont, quant à elles, augmenté chaque année de 9%. Ainsi, les recettes d'exportation liées au tourisme sont passées de 14 milliards de \$ à 47 milliards de \$ sur la période 1995-2014. Cette performance a porté la contribution du tourisme au produit intérieur brut (PIB) du continent à 8,5%,



indique le document qui poursuit en révélant une statistique étonnante: 2 touristes sur 3 en Afrique sont originaires...du continent africain.

Cependant, si ces performances sont révélatrices du potentiel du secteur touristique africain, il n'en demeure pas moins que ce dernier doit surmonter un certain nombre de défis afin de donner sa pleine mesure. Ainsi, alors que le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine entend doubler la contribution du tourisme au PIB du continent, il faudra faire des efforts dans les secteurs des transports aériens, de la libre circulation des personnes, de la convertibilité des monnaies et surtout de l'intégration du secteur touristique dans les plans de développement conçus par les gouvernements.

Une attention particulière devra être portée aux questions de sécu-

rité et de paix, ainsi qu'à la promotion de l'image du continent africain dans le monde, loin des clichés habituels sur les guerres et les maladies.

En termes de perspectives, la CNUCED estime que le secteur permettra la création de 11,7 millions d'emplois à l'horizon 2027. Il devra également être un vecteur d'amélioration de la condition féminine en Afrique puisque plus de 30% des entreprises touristiques du continent ont à la tête une femme, tandis que 36% des ministères dédiés au secteur sont dirigés par des femmes, soit le pourcentage le plus élevé au monde. De quoi faire dire à Mukhisa Kituyi, secrétaire général de la CNUCED, «Le tourisme est un secteur dynamique qui dispose d'un extraordinaire potentiel en Afrique. Bien géré, ce secteur peut largement contribuer à la diversification et faciliter l'inclusion des communautés vulnérables.»

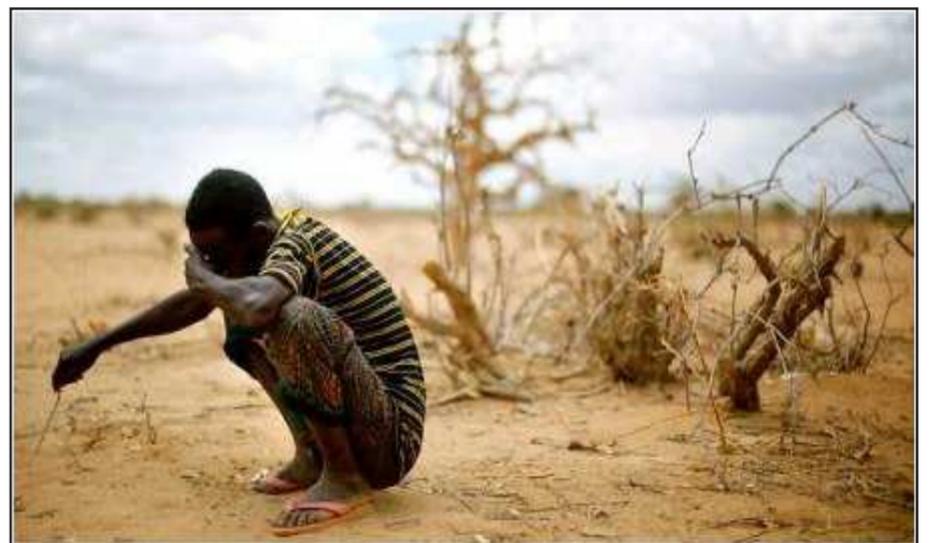
Donald Trump s'engage à verser 639 millions \$ à quatre pays africains

Ce samedi, le président américain Donald Trump a promis 639 millions \$ d'aide humanitaire aux populations ravagées par la famine, en raison de la sécheresse et des conflits en Somalie, au Soudan du Sud, au Nigeria et au Yémen.

Cet engagement du président américain vu par certains comme une «promesse divine», notamment le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), est intervenu lors du sommet du G20 à Hambourg, en Allemagne.

« Nous sommes confrontés à la pire crise humanitaire depuis la deuxième Guerre mondiale. [...] Nous estimons que si nous ne recevons pas le financement dont nous avons besoin immédiatement, 400 000 à 600 000 enfants mourront au cours des quatre prochains mois », a déclaré David Beasley.

Ce nouveau financement fait partie de l'enveloppe de 1,8 milliard \$ initialement promise par les Etats-Unis pour l'année 2017, pour le compte de ces quatre pays. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 30



millions de personnes seraient dans un besoin chronique d'aide alimentaire urgente dans ces régions du monde. Dans un communiqué, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a déclaré que « Grâce à cette nouvelle assistance, les Etats-Unis fournissent une assistance alimentaire et nutritionnelle urgente, des soins médicaux vitaux, des ser-

vices d'assainissement améliorés, des abris d'urgence et une protection pour ceux qui ont été touchés par les conflits ».

Dans le détail, plus de 199 millions \$ de l'enveloppe devraient aller au Soudan du Sud, 191 millions \$ au Yémen, près de 126 millions \$ à la Somalie et 121 millions \$ au Nigeria.

AGENCE ECOFIN/LP

Zambie: l'opposition accuse le président de «tuer la démocratie»

Le président zambien, Edgar Lungu, est accusé par le principal parti d'opposition de «tuer la démocratie». Cela, pour avoir invoqué la semaine dernière «l'état d'urgence».

Le principal parti d'opposition zambien a accusé lundi le président Edgar Lungu de «tuer la démocratie» après avoir invoqué la semaine dernière «l'état d'urgence».

M. Lungu a donné à la police des pouvoirs accrus à la suite d'une série d'incendies criminels. Le Parlement, où le parti présidentiel du Front patriotique (PF) dispose de la majorité, doit cette semaine formellement approuver cette mesure d'exception.

La décision du chef de l'Etat «constitue un abus de pouvoir destiné à faire taire les critiques et tuer la démocratie», a estimé Geoffrey Mwamba, le vice-président du Parti uni pour le développement national (UPND, opposition).

«Il est évident que son action (...) vise à renforcer la dictature», a-t-il affirmé dans un communiqué.

M. Mwamba a aussi nié toute implication de son parti dans les récents incendies, dont celui qui a ravagé le principal marché de Lusaka la semaine dernière.

Il est «choquant que Lungu accuse l'opposition d'être derrière ces



Geoffrey Mwamba, le vice-président du Parti uni pour le développement national (UPND, opposition) (Photo/AFP).

incendies criminels, affirmant qu'ils sont destinés à le contraindre (...) à former un gouvernement d'union nationale», a estimé M. Mwamba.

La Zambie, petit pays d'Afrique

australe, a connu une relative stabilité jusqu'aux élections d'août 2016, marquées par plusieurs incidents violents entre partisans politiques rivaux.

M. Lungu a remporté de justesse ce scrutin, devançant le chef de l'UPND, Hakainde Hichilema, de seulement 100.000 voix. Ce dernier est détenu depuis avril pour avoir tenté d'entraver le passage du convoi présidentiel. Il est poursuivi pour trahison, un crime passible de la peine de mort.

M. Mwamba a demandé lundi «sa libération rapide», estimant que «des Zambiens innocents seront arrêtés simplement parce que des soupçons pèsent sur eux». Le PF cherche «à rester au pouvoir à tout jamais»,

a estimé le numéro 2 de l'opposition. Des responsables religieux ont aussi dénoncé l'attitude du président Lungu. «Le pays glisse vers la dictature. Simplement à cause d'un incendie sur un marché, on déclare l'état d'urgence ? Non, je vous en prie», a réagi à l'AFP l'évêque Simon Chihana, président de l'association internationale des églises chrétiennes. «Pourquoi s'être précipité à invoquer l'état d'urgence avant même que les enquêtes (sur les incendies) soient conclues ?», s'est-il encore interrogé, estimant que le président Lungu «pensait uniquement à son emprise continue sur le pouvoir» et non pas au «bien-être de la Zambie».

AFP/LP

Le Soudan espère voir Trump lever les sanctions contre Khartoum

Les espoirs sont grands au Soudan de voir Donald Trump décider cette semaine la levée définitive des sanctions américaines contre Khartoum, bien que des organisations de défense des droits de l'Homme appellent à leur maintien.

«Le moment est venu de lever définitivement les sanctions» imposées depuis deux décennies au Soudan, a déclaré à l'AFP un responsable du

ministère soudanais des Affaires étrangères, Abdelghani Elnaim.

«Nous comptons sur le président Trump pour prendre cette courageuse décision (de lever les sanctions), qui rendra heureux non seulement le peuple soudanais mais aussi toute l'Afrique», a indiqué M. Elnaim. En janvier, l'ex-président américain Barack Obama avait décidé de lever une partie des sanctions économiques imposées au Soudan en 1997 pour son soutien présumé à des islamistes, dont l'ex-leader d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden.

Cette décision s'accompagnait d'une période probatoire qui s'achève mercredi et qui pourrait déboucher cette semaine sur la levée totale et définitive des sanctions si les Américains estiment que le Soudan a suffisamment progressé sur cinq points.

Ces points comprennent notamment la fin du soutien aux groupes rebelles au Soudan du Sud, la fin des hostilités dans les provinces du Darfour, du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud ainsi qu'une coopération avec le renseignement américain dans la lutte contre le terrorisme.

Le président Trump a trois alternatives: lever définitivement les sanctions, étendre la période probatoire ou faire machine arrière en réinstaurant l'embargo.

«Le Soudan ayant réalisé de grands progrès sur ces cinq points, il est maintenant logique que les sanctions soient levées», a déclaré Abdelghani Elnaim. Les responsables soudanais font régulièrement valoir le soutien de Khartoum aux services de renseignements américains dans la lutte contre le terrorisme et l'aide apportée aux centaines de milliers de réfugiés sud-soudanais ayant fui la guerre civile et la famine dans leur pays. Le chargé d'affaires américain au Soudan, Steven Koutsis, avait en outre indiqué en juin à l'AFP que Khartoum avait fait preuve ces derniers

mois d'une «extrême retenue» face aux rebelles au Darfour, Nil-Bleu et Kordofan-Sud.

PAS LOGIQUE

Les sanctions américaines ont durement marqué l'économie du Soudan, touchée par l'inflation, une flambée des prix des denrées et une hausse du chômage.

Des responsables soudanais assurent que leur levée aidera l'économie soudanaise à intégrer l'économie mondiale. «Cela nous ouvrira de nouvelles opportunités inexistantes ces 20 dernières années, comme accéder à des prêts», a indiqué le ministre des Finances Mohamed Al-Rikabi dans une interview à un quotidien local.

Mais selon un diplomate européen, il est possible que les sanctions ne soient pas levées dès cette semaine.

«Il n'est pas logique que d'un côté Washington interdise l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants soudanais et que, de l'autre, il lève les sanctions», a-t-il confié sous le couvert de l'anonymat. L'administration Trump a inclus le Soudan dans un décret migratoire controversé interdisant temporairement l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants de cinq autres pays musulmans —Syrie, Libye, Iran, Somalie et Yémen.

Des organisations de défense des droits de l'Homme et des centres de réflexions ont de leur côté exhorté Washington à maintenir les sanctions, invoquant les violations des droits de l'Homme commises par le Soudan.

Khartoum continue de réprimer des voix indépendantes et a échoué à contenir «des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Darfour et dans d'autres zones de conflit», avait plaidé Human Rights Watch en janvier après la décision d'Obama de lever les sanctions...

AFP/LP



ASSOCIATION DE
SANTÉ
FAMILIALE

Association sans but lucratif agréée par l'Agence Minière, Justice & GS.
N° 064/CAB/SJGS/2001 du 10 décembre 2001 - N° Impôt : A0718248Z



PSI
membres de conseil d'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : 2017/JUILLET/4191A-FM/Gants Non stériles en latex pure

Date de lancement : 10/07/2017

Date limite de réception des demandes de renseignements : 21/07/2017

Date limite de remise des offres : 31/07/2017

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités que l'Association de Santé Familiale, en sigle ASF, partenaire de Population Service International (PSI) avec le financement du Fonds Mondial lance le présent Appel d'offres (ADO) pour la fourniture des Gants non stériles pour le renforcement de la qualité des services.

A cet effet, elle lance le présent Appel d'offres (ADO) local qui vise à la fourniture des 13.200 boîtes de 100 pièces de Gants 7.5 d'examen non stériles en latex pure à Kinshasa.

La soumission consiste à faire la meilleure proposition de rapport qualité/prix pour les services proposés et adaptée aux conditions exigées par ASF conformément aux spécifications techniques précisées dans les termes de référence.

Toutes les sociétés professionnelles nationales qui répondent aux conditions exigées par l'ASF ci-dessous sont invitées à soumissionner.

ASF invite donc, par le présent avis d'Appel d'Offres, toutes les entreprises et organismes qui répondent aux critères développés dans les termes de références à soumissionner.

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres doivent être soumises dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à ASF d'y répondre adéquatement et en détails. Ces demandes doivent être envoyées directement par courrier à l'attention de **Directeur des Opérations** de l'ASF, à l'adresse : **procurement@psicongo.org**, au plus tard le **21/07/2017**. ASF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

Veuillez soumettre votre proposition au siège de l'ASF/PSI à Kinshasa en tenant compte des modalités figurant au point 2.3 : Présentation et teneur des offres de cet **ADO: 2017/JUILLET/4191A-FM/Gants Non stériles en latex pure**

Les réponses au présent appel d'offres doivent être déposées sous pli fermé, au plus tard le **31/07/2017**, à la Réception de l'ASF à Kinshasa, sise au n°4630, Avenue de la science, Commune de la Gombe, **au plus tard 12h00**.

Les offres seront ouvertes en public dans les bureaux de l'ASF le **31/07/2017 à 14h00**, Sise **4630 Avenue de la Science, Immeuble USCT Bloc C, Gombe, Kinshasa**.

Pour plus de détails sur les instructions aux soumissionnaires, les critères d'éligibilité et de sélection, et les conditions de marché, nous recommandons aux fournisseurs potentiels de télécharger le dossier d'Appel d'Offres sur le site internet [mediacongo.net](http://www.mediacongo.net)

Sous le lien : <http://www.mediacongo.net/appel-societe-20809.html>

Ceci est un avis d'appel d'offre public, compétitif et ouvert à tous. Toute offre complète reçue à temps sera considérée et évaluée sur une base juste, objective, et non-discriminatoire.

Crise au Golfe

Le secrétaire d'État américain se rend au Koweït, au Qatar et en Arabie saoudite

La crise qui secoue actuellement la région du Golfe s'aggrave de jour en jour au point que, pour y mettre fin, sinon l'atténuer, le secrétaire d'État américain, Rex Tillerson, effectue depuis lundi une visite de quatre jours au Qatar et en Arabie saoudite, mais également au Koweït qui joue les médiateurs dans la crise actuelle dans le Golfe.

MATSHI / REUTERS

Selon le département d'État américain, il s'agit pour le chef de la diplomatie américaine de trouver une porte de sortie dans la guerre diplomatique en cours dans la région après le blocus commercial et la rupture des relations imposée par l'Arabie Saoudite et ses alliés au Qatar, accusé de soutenir l'extrémisme islamiste.

Tillerson, qui a quitté lundi la Turquie où il participait à une confé-

rence internationale sur le pétrole, a noué de nombreuses relations dans les États du Golfe lorsqu'il était le directeur général du géant pétrolier Exxon Mobil.

Son conseiller R.C. Hammond a expliqué que le chef de la diplomatie américaine allait tenter de trouver une solution après le rejet par Doha d'une liste de 13 exigences présentées par l'Arabie Saoudite et ses alliés.

« L'enjeu des visites en Arabie saoudite et au Qatar relève de l'art du possible », a commenté R.C. Hammond, précisant que les demandes avaient été formulées et qu'elles ne méritaient pas d'être réexaminées dans leur ensemble.

« Au cas par cas, elles contiennent certaines choses qui peuvent marcher », a-t-il ajouté. Les Saoudiens et leurs alliés demandent notamment la fermeture de la chaîne d'information continue Al Djazira et

d'une base militaire turque installée sur le territoire qatari.

Riyad affirme que le Qatar finance des organisations extrémistes et reproche à son voisin un rapprochement avec l'Iran, le rival des Saoudiens dans la région. Doha a démenti ces accusations et de nombreux spécialistes des pétromonarchies font valoir que les exigences saoudiennes visent à brider et contrôler la politique étrangère indépendante menée par les Qataris.

Les États-Unis redoutent que cette crise commerciale et diplomatique ait des conséquences négatives sur les opérations militaires américaines d'antiterrorisme et que cela accroisse l'influence régionale de Téhéran qui a apporté son soutien aérien et maritime à l'émirat.

De plus, le Qatar abrite la base aérienne d'Ouëid, la plus importante infrastructure militaire américaine au Moyen-Orient, à partir de la laquelle

sont menées des opérations aériennes contre le groupe Etat islamique en Syrie et en Irak.

Bien que Donald Trump ait adopté une ligne soutenant les Saoudiens, R.C. Hammond a expliqué qu'il était important que toutes les parties en présence, Doha comme Riyad, prennent des dispositions pour mettre fin au soutien financier aux formations islamistes.

« Cela marche dans les deux sens », a-t-il dit. « Personne n'a les mains propres dans ce domaine. Nous voulons faire des progrès contre le financement du terrorisme. Le président croit fermement que si l'on coupe les financements, on coupe la capacité des terroristes à conquérir de nouveaux territoires », a dit Hammond. « Plus ce contentieux se prolonge et plus cela crée d'opportunités pour l'Iran. Notre objectif est d'assurer la sécurité des États-Unis et celle de nos alliés », a-t-il conclu.

En célébrant le triomphe de la démocratie

La Turquie commémore les martyrs du 15 juillet avec respect

Dans la nuit du 15 juillet 2016, la nation Turque a empêché une tentative de coup d'Etat orchestrée par les adeptes de Fetullah Gülen qui se déclare comme « l'Imam de l'univers » ; ils s'étaient infiltrés dans des forces armées et d'autres institutions publiques. Les événements étaient une attaque terroriste sans précédent dans l'histoire de la République de Turquie. 250 citoyens Turcs sont devenus des martyrs, plus de 2.000 citoyens Turcs ont été blessés.

La nation Turque était comme un seul cœur et ils ont comparu devant les putschistes avec un grand courage. Ils sont restés devant les chars. Ils ont barricadé avec leurs corps pour empêcher la saisie des institutions de l'Etat. La nation Turque s'est révélée pour la démocratie et ne permettra pas une intervention étrangère. Ils ont prouvé que c'est la nation qui va décider pour l'avenir de la Turquie et non des groupes armés. Nous commémorons les martyrs pour leur bravoure, ils ont perdu leurs vies en défendant héroïquement la démocratie et l'avenir du pays et nous exprimons notre gratitude à nos anciens combattants.

BREVE HISTOIRE DE FETÖ

Les bases (fondations) de FETÖ ont été créées par Fetullah Gülen en 1966. Elles ont exploité des thèmes religieux et ont concentré leurs activités particulièrement sur les étudiants et d'autres groupes. L'idée de Gülen était d'être patient, de peindre



le mouvement comme une bienveillante organisation de la société civile et ainsi s'infiltrer progressivement dans les institutions clés de l'Etat.

On a vu que le mouvement est devenu hypocrite. Le visage visible était non-conflictuel, axé sur les œuvres de bienfaisance (axé sur la charité), un mouvement pour l'éducation. Alors que le visage plus sombre était une soi-disant formation religieuse, dissimulée, fortement hiérarchique, antidémocratique.

Bref, le mouvement progressivement tourné vers une structure opérationnelle dissimulée a visé à transformer la société pour prendre le contrôle de l'Etat turc de l'intérieur. Sa force s'étant accrue, l'organisation a commencé à se prétendre comme une mission messianique à un niveau mondial, dépeignant Fetullah Gülen comme « l'Imam de l'Univers » ; « le seul Choisi ».

Cette évolution d'un culte religieux dans une organisation criminelle peut être largement examinée en trois phases:

La première phase a duré dès le début jusqu'à 1980. Pendant cette période, des maisons spéciales de dortoir (İsyk Evleri – « des maisons de lumière célestes ») et des écoles préparatoires ont été établies pour recruter des adeptes.

Dans la deuxième phase (les années 1980 à 1990), l'organisation a doublé la mise sur des activités éducatives. L'infiltration dans les institutions publiques en grand nombre commença. Pour augmenter ses revenus, l'organisation s'est transformée en quasi-société et un conglomérat y réconciliant de différentes entreprises sympathisantes. De plus, cette phase était le début de la mondialisation de l'organisation. Après la fin de la Guerre froide, Fetullah Gülen a étendu son

réseau au Caucase, à l'Asie Centrale, aux Balkans, et a finalement établi sa présence à travers 160 pays au monde.

La troisième phase a commencé de 1997 et a fini avec la tentative de coup d'Etat de FETÖ le 15 juillet 2016. Face à un processus juridique l'incriminant en tentative de renverser le régime constitutionnel, Fetullah Gülen a quitté le pays en 1999 et s'est installé aux USA. Ceci a été qualifié comme l'un des jalons dans l'internationalisation de l'organisation. Après être parti de la Turquie pour les États-Unis, Gülen a adopté une nouvelle rhétorique, se présentant lui et son organisation comme une manifestation progressive et modérée éclairée, pro-occidentale de l'Islam; concentré sur des thèmes tels que « le dialogue interconfessionnel ».

Les efforts de l'organisation pour accélérer la prise du contrôle de l'appareil de l'Etat sont devenus plus intenses depuis le milieu des années 2000. Les membres de l'organisation qui avaient déjà pris des postes clés dans le pouvoir judiciaire et la police ont recouru aux méthodes illégales de purger les adversaires de l'organisation, y compris ceux qui étaient dans l'armée. Bref, l'organisation qui a commencé comme un mouvement religieux est devenu une formulation d'une Structure Parallèle de l'Etat. Le 15 juillet, la tentative de coup d'Etat a été le dernier et le plus sanglant recours de l'organisation pour subsister en Turquie.

Caf-C2 : TP Mazembe croise Recreativo d'Angola en quarts de finale

TP Mazembe – Recreativo Libolo d'Angola, c'est la grande affiche des quarts de finale de la Coupe de la CAF. La manche aller est prévue le week-end du 8 au 10 septembre, à Lubumbashi. La manche retour interviendra une semaine plus tard.

ARMEL LANGANDA

Après avoir réalisé un parcours parfait dans la phase des poules, le TP Mazembe connaît déjà son adversaire des quarts de finale. Il s'agit de Recreativo Libolo d'Angola. Une affiche qui annonce déjà ses couleurs, car les deux équipes se connaissent mieux sur le plan continental.

Selon le programme de la Caf, la manche aller des quarts de finale est fixé du 8 au 10 septembre 2017. Les Corbeaux recevront en premier les Angolais au stade TP Mazembe, de la Kamalondo, à Lubumbashi. Le match retour est prévu le week-end du 15 au 17 septembre.

Tenant du titre, le TP Mazembe tient à tout prix à conserver son titre, surtout après sa débâcle à la Ligue des champions de la CAF. Les Corbeaux se préparent en conséquence pour sauver la saison sportive avec une nouvelle coupe continentale. Un objectif que le staff technique de Pamphile Mihayo s'est fixé à la fin de cette saison sportive.

Supersport United croisera, à son tour, la formation de Zesco de la Zambie. Un choc très attendu entre les deux équipes qui seront à leur unième confrontation.



Npm : le Tp Mazembe

À l'issue de la phase de groupes, les quatre matchs au programme des quarts de finale de la Ligue des champions sont également connus. Le choc mettra aux prises Al Ahly à l'Espérance Tunis, deux cadors qui se connaissent bien.

L'affiche entre le tenant du titre, Mamelodi Sundowns, et le WAC Casablanca vaudra également le détour. Affiches plus déséquilibrées entre Etoile du Sahel et AL Ahli Tripoli, d'une part, et entre l'USM Alger et Ferroviario Beira, d'autre part.

Programme de quarts

Ligue des champions

Al Ahli Tripoli – Etoile du Sahel
Al Ahly – Esperance Tunis
Ferroviario Beira – USM Alger
Mamelodi Sundowns – WAC Casablanca

Coupe de la CAF :

Supersport (RSA) – Zesco (Zambie)
FUS Rabat (Maroc) – CS Sfaxien (Tun)
MC Alger (Alg) – Club Africain (Tunisie)
TP Mazembe – Recreativo Libolo (Angola)

Mondial Beach Volley : les Léopards U21 en route pour Beijing (Chine)

Les Léopards Beach volley se sont déjà envolés depuis le lundi 10 juillet, à destination de Beijing, en Chine. C'est pour y prendre part à la compétition mondiale prévue du 11 au 16 juillet 2017. La délégation congolaise est composée d'un membre du comité exécutif et un chef de la délégation ; de deux athlètes, d'un directeur technique national, d'un intendant et d'un journaliste. Très optimiste pour cette compétition, le capitaine des Léopards, Fernand Phezo, s'est exprimé en ces termes avant de prendre l'avion : « L'équipe U21 congolaise de Beach Volley s'est bien préparée. Ce n'est pas pour rien qu'on est revenu du Cameroun pour la préparation. Maintenant, on va pour la coupe du monde. Nous sollicitons le soutien de tous les Congolais de loin. Nous sollicitons aussi la complicité du nouveau président du comité olympique congolais (COC), Amos Mbayo Kitenge, pour nous aider à défendre valablement le drapeau congolais en Chine ».

Mercato : Jebor réjoint Al Nasr

Grosse perte pour le Wydad Casablanca. Sacré meilleur buteur du dernier championnat marocain (19 buts), William Jebor file en Arabie Saoudite. L'attaquant international libérien, qui était seulement prêté au WAC par Rio Ave, rejoint Al Nasr. Pensionnaire du MŠK Žilina en Slovaquie depuis 2010, Ernest Mabouka prend son envol. Âgé de 29 ans, le latéral droit champion d'Afrique avec le Cameroun s'est engagé pour 2 ans en faveur du Maccabi Haifa en Israël. Au sortir d'une saison pleine en Suisse avec le FC Sion (15 buts en 34 matches), Chadrac Akolo prend du galon. L'attaquant congolais de 22 ans s'est engagé pour 4 ans en faveur du VfB Stuttgart qui retrouve la Bundesliga cette saison. Destination à la mode, la Turquie accueille trois nouveaux Africains : défenseur central international nigérian, William Troost-Ekong rejoint pour 3 ans le Bursaspor de Paul Le Guen en provenance de La Gantoise. Attaquant d'Al-Arabi (Qatar), son compatriote Imoh Ezekiel a signé à Konyaspor pour la même durée. Enfin, au sortir d'un prêt intéressant à Mouscron (6 buts), l'attaquant égyptien, Mahmoud Hassan, dit Trezeguet, est de nouveau prêté par Anderlecht, cette fois à Kasimpasa (L1 turque).

Chelsea cible Morata, Aubameyang et Belotti

Les dernières 48 heures ont été très pénibles du côté de Chelsea. Persuadé du retour de Romelu Lukaku à Stamford Bridge, le champion d'Angleterre a eu la désagréable surprise d'apprendre le départ de l'attaquant d'Everton pour Manchester United contre un joli chèque de 85 millions d'euros. Pressenti pour remplacer Diego Costa, banni par Antonio Conte, le Belge a joué un mauvais tour à son ancien club, qui va devoir se démermer pour lui trouver une alternative.

Pour cela, trois joueurs tiennent la corde. La priorité, c'est Morata. Le premier, c'est Alvaro Morata (24 ans). Désireux de quitter le Real Madrid, où il est la doublure de luxe de Karim Benzema, l'Espagnol va très prochainement faire l'objet d'une énorme offre des Blues, prêts à dépenser 80 millions d'euros pour le recruter, annonce AS. Si la Maison Blanche en attend dix de plus, il ne serait pas étonnant que le double champion d'Europe en titre accepte cette proposition. De son côté, le joueur serait d'accord pour rallier le récent vainqueur du championnat anglais, qui lui promet un contrat de cinq années avec



Alvaro Morata, attaquant de Real Madrid

à la clé, un salaire annuel net de 6 millions d'euros.

Aubameyang et Belotti toujours pistés. Si l'option Morata semble solide, Chelsea va toutefois devoir surveiller ses arrières après l'épisode Lukaku. Pour cela, deux autres joueurs sont également ciblés. Parmi eux, Pierre-Emerick Aubameyang (27 ans). Un temps annoncé au Paris Saint-Germain et en Chine, le goleador du Borussia Dortmund, estimé à 70 millions d'euros, figure toujours dans les petits papiers de Conte, nous informe

Sky Sports. Enfin, la troisième piste concerne Andrea Belotti (23 ans).

Très apprécié de l'entraîneur italien, le buteur du Torino dispose d'une belle cote. Mais les Granata ont fixé la barre très haute pour le laisser filer puisque les décideurs transalpins exigent au moins 95 millions d'euros. Une somme bien trop importante pour un joueur inexpérimenté sur la scène européenne, qui dispose de moins de références que Morata et Aubameyang.

LP/MAXI

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE
Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES
Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS
Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL
Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC
Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS
Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE
José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF
Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE
Albert Tshiambi 081 493 47 53
COMPTABLE
Kevin Twende 085 386 08 44
CAISSIÈRE
Colette Kankunku 0997 69 81 07
INTENDANT
Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER
Franck Lukusa 081 197 76 09
AGENTS COMMERCIAUX
John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE
Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



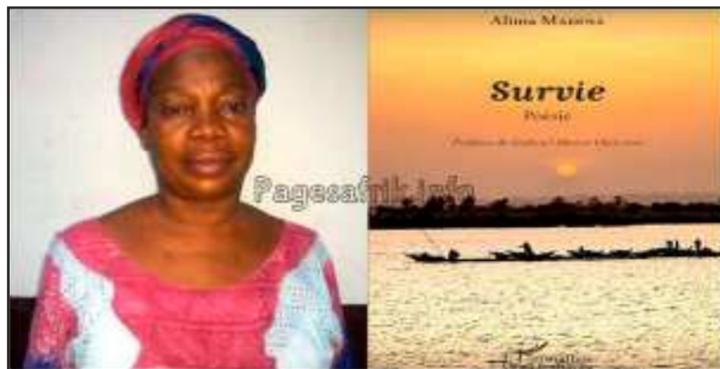
«Survie», une nouvelle publication dans les rayons des bibliothèques congolaises

«Dans ce recueil, l'auteure explore l'espace dans lequel la génération actuelle est en train de vivre. D'un poème à un autre, on ne peut qu'être frappé par l'étendue du répertoire de chant qui, par moments, déconcerte par la succession inattendue des vers d'amour, de nostalgie, de rêve, d'ailleurs, de néant et de thèmes aux allures des signes de l'horizon», lit-on sur la quatrième page de couverture du nouveau recueil de poèmes d'Alima Madina.

Préfacé par le célèbre poète congolais, Gabriel Mwéné Okoundji, le nouveau recueil d'Alima Madina est paru aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville. Il compte trente poèmes qui reposent sur 52 pages. L'auteure l'a dédié à son fils et confident, Nour Halid.

Sa préface, Gabriel Mwéné Okoundji écrit que «par temps de survie, aucun mortel ne peut répondre avec quiétude aux questions de l'équilibre. Le langage de l'homme livré au chaos se fait d'emblée cri dans le but précis d'éveiller l'écho».

Gabriel Mwéné Okoundji indique dans sa préface intitulée «À l'écoute d'une voix congolaise», pas trop du titre du recueil de nouvelles de la même écrivaine, «La voix d'une femme qui espère», qu'Alima Madina qui refuse de porter la veste de poète tout



en écrivant des poèmes et en publiant des recueils de poèmes, n'est autre qu'une poète ou mieux, une poétesse.

On est donc en droit de se poser la question de savoir qui des deux en arrive à contredire l'autre. Gabriel Mwéné Okoundji ne proclame pas tout le monde, poète. Il l'a fait avec Alima Madina.

«Son regard est vaste ; comme tout poète, elle porte en son âme la constance des signes de l'horizon. Ainsi, nous offre-t-elle un chant protéiforme écrit avec des mots qu'elle récolte dans la volonté, au pied même du destin», affirme-t-il, toujours dans sa préface en se basant sur quelques vers : «Je n'attends que la magnifique providence/Pour panser toutes ces blessures de l'existence».

Pour Gabriel Mwéné Okoundji, ce livre est l'écriture d'un destin : celui du peuple congolais. Il est le dessin d'une parole, celle de l'identité congolaise, à même l'étrangeté d'une société,

d'un pays. Il ajoute en substance : «Car le Congo, la patrie d'Alima Madina, est une terre marquée par la violence née des guerres civiles et des conflits fratricides».

UNE POÈTE OPPOSÉE À L'INVECTIVE

«Notre poète n'est pas âme qui se prête à l'invective et à l'accusation, encore moins à la condamnation», souligne Gabriel Mwéné Okoundji qui précise qu'Alima Madina espère simplement que sa mémoire trace une parcelle de ce qu'elle nomme «la vraie paix», et qu'elle abrite dans la concordance et la tolérance mutuelle de ses «frères de sang». Afin que revienne sur la terre congolaise une «humanité sincère».

«Détourne ton regard des cieus/Fixe droit mes grands yeux/ Et dis en toute sincérité/N'y trouves-tu pas l'humanité/Scintillante comme une reine en émoi/En moi, règne une part de toi/O toi mon frère, source de ma joie/ En quoi le sang qui en toi coule/ Ne fera-t-il pas battre mon

pouls ? », peut-on lire dans son poème intitulé *Frère de sang*, à la page 31.

UNE SI BELLE PRÉSENTATION

Le nouveau recueil de poèmes d'Alima Madina est un livre qui frappe l'œil depuis une certaine distance. La couverture présente une image sublime du coucher du soleil sur un fleuve. L'on peut penser que c'est le fleuve Congo qui a inspiré les Tchicaya U Tam'si, Jean Baptiste Tati Loutard, Soni Labou Tansi, Jean Blaise Bilombo Samba et bien d'autres auteurs de renom. Sur la quatrième de couverture s'impose sa photo et une brève biographie. Alima Madina est professeure certifiée des lycées, en service à l'école militaire préparatoire général Leclerc. Elle a déjà publié un premier recueil de poèmes : *Splendeur cachée* et un recueil de nouvelles : *La voix d'une femme qui espère*.

Survie est le second recueil de poèmes et la troisième production littéraire de cette auteure qui, tel un oiseau, construit patiemment son nid littéraire. Pour ne pas parler de son nid d'oiseau. Elle a reçu en novembre 2013 le prix d'honneur de la francophonie (poésie Unicef en France).

Alima Madina n'a pas fini d'enrichir la littérature congolaise. Des manuscrits sont en souffrance dans ses tiroirs.

STARDUCONGO/LP

L'OIF soutient les « Prix Albert Londres » du journalisme

B. IPAN

La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a assisté, le 4 juillet 2017, à la cérémonie de remise des « Prix Albert Londres », au Centre Pompidou, à Paris. Selon une dépêche de l'Organisation internationale de la Francophonie, ces Prix récompensent les meilleures enquêtes et grands reportages francophones de l'année.

Le 79^e Prix Albert Londres, de presse écrite, a été décerné à Samuel Forey pour ses reportages de guerre en Irak, publiés dans le Figaro. Le 33^e Prix Albert Londres, de l'audiovisuel, est allé à Tristan Walleckx et Mathieu Rénier pour leur enquête



« Vincent Bolloré, un ami qui vous veut du bien ? » diffusée sur France 2. Enfin, pour sa première édition, le Prix Albert Londres, du livre, a couronné David Thomson pour Les revenants (Seuil).

Depuis 2008, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) soutient financièrement l'Association Albert Londres qui décerne les prix éponymes. Elle est le plus ancien partenaire institutionnel de

cette Association.

Michaëlle Jean a souligné, dans son intervention, la « renommée acquise par ces prestigieuses distinctions, qui suscitent toujours plus de candidatures dans l'espace francophone ». L'OIF y contribue d'ailleurs, à travers notamment ses réseaux de journalistes, en diffusant chaque année et dans tous ses États-membres, les informations relatives aux candidatures.

La secrétaire générale a également rappelé que la référence à Albert Londres, c'était « le choix de défendre une certaine conception de la liberté d'expression et du journalisme, un journalisme de qualité ».

La police fait libérer un homme d'affaires indien kidnappé par des criminels

AMÉDÉE MWARABU

Le porte-parole de la Police nationale congolaise (PNC), le colonel Pierrot Mwanamputu, a présenté, à la presse, hier lundi 10 juillet dans les installations du Commissariat général/ville de Kinshasa, le sujet indien dénommé Ritesh Hemnani, PDG des sociétés Miles Travel SARL et SOKERICO SARL. Cet homme d'affaires a été enlevé depuis le 20 juin dernier à Kinshasa.

Ritesh Hemnani a été pris en otage par un réseau de ravisseurs composé, notamment de Congolais, de deux Mozambicains et d'un Camerounais qui opèrent à Kinshasa. L'enlèvement de l'homme d'affaires s'était déroulé, selon le communiqué de la PNC, à son chantier situé à Gombe, à 09h30 par qua-

tre hommes armés dont deux munis d'armes à feu et un armé d'un couteau. Selon le porte-parole de la PNC, le sujet indien a été séquestré dans une résidence située au quartier Jamaïque, dans la commune de Kintambo.

« Dans leur planque de l'avenue Massa, ces criminels qui ont gardé en otage M. Hemnani pendant 18 jours, avaient monté un dispositif de guet si bien qu'à l'arrivée des forces de sécurité sur le lieu, ils ont constaté la fuite des criminels et ont récupéré Hemnani Ritesh », a déclaré le colonel Pierrot Mwanamputu.

Ses ravisseurs réclamaient une rançon de 2 millions de dollars américains. Ritesh Hemnani a été torturé pendant les 18 jours de la séquestration. Deux de ses bourreaux ont été arrêtés et



d'autres sont en cavale. Dans les échanges avec la presse, le porte-parole de la PNC a reconnu la recrudescence des cas d'enlèvements suivant le même modus operandi avant

d'appeler les Kinois à la vigilance.

La PNC a officiellement remis Ritesh Hemnani à ses proches et à la communauté indienne.

La 43^{ème} session annuelle de l'APF se clôture ce mardi à Luxembourg

PITSHOU MULUMBA

Ouvert hier lundi 10 juillet au Grand Duché de Luxembourg, les travaux de la 43^{ème} session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) axés sur la « Diversité linguistique, diversité culturelle et identité », vont se clôturer ce mardi 11 juillet. La clôture de la session de Luxembourg sera marquée par la fin du mandat du président en exercice de l'APF, Aubin Minaku et le vernissage d'un livre intitulé « L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de 1967 à 2017 », préfacé par le président sortant de l'APF.

En marge des travaux sous la houlette du président de l'APF et président de l'Assemblée nationale de la RDC, Aubin Minaku, des assises préliminaires ont été tenues notamment la 8^{ème} session de l'Assemblée parlementaire des jeunes. La présence du président de l'APF à ce rendez-vous témoigne de l'attention particulière que l'organisation accorde aux jeunes dans l'espace francophone.

La 8^{ème} édition de l'Assemblée parlementaire des jeunes a coïncidé avec la 43^{ème} session annuelle de l'APF, où il a été question d'exprimer les attentes et les aspirations des jeunes sous forme des résolutions et des



La 43^{ème} session annuelle de l'APF est axée sur la « Diversité linguistique, diversité culturelle et identité »

déclarations.

À l'occasion, les jeunes venus de tous les continents, ayant la langue française en partage, ont également pris part à la conférence-débat sur la contingence du VIH/Sida à l'horizon 2030.

Par ailleurs, Aubin Minaku a, avant l'ouverture des travaux de la 43^{ème} session, remercié tous ceux qui ont participé à la préparation de la session : députés et fonctionnaires. Tout comme le secrétaire général de la chambre des députés et le secrétaire administratif de la section.

« C'est un réel plaisir de nous retrouver ici dans la ville même où est née la francophonie parlementaire, il y a

50 ans. Je ne suis pas le seul à vouloir témoigner de l'importance que nous attachons à notre institution. Selon les derniers décomptes qui m'ont été communiqués, nous sommes en passe d'atteindre un record de participation. Ce dont je me félicite », a déclaré Aubin Minaku devant ses pairs parlementaires francophones africains.

LES 50 ANS DE L'APF MARQUÉ PAR LE VERNISSAGE D'UN OUVRAGE

S'agissant de l'examen du relevé des décisions de la dernière réunion du bureau tenue en février dernier à Québec, au Canada, les rapports des chargés des mis-

sions des commissions permanentes ainsi que des commissions régionales ont été présentés.

Pour la zone Afrique, la chargée des missions, la députée nationale Geneviève Inagosi Kasongo de la RDC, a expliqué qu'à l'initiative de la commission politique, la région Afrique a participé à la réunion du groupe de travail ad hoc sur les documents normatifs de la révision des procédures de vigilance démocratique. « Plus récemment, du 21 au 22 juin dernier, un séminaire destiné aux parlementaires malgaches portant sur les Objectifs de développement durable (ODD) et sur le changement climatique a été organisé conjointement avec le Parlement panafricain, le PNUD, l'ABF et le Parlement du Madagascar », a-t-elle indiqué.

De l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), à l'Assemblée internationale des parlementaires de la Francophonie, les cinquante ans de l'APF (Luxembourg 1967 – Luxembourg 2017), sont marqués par le vernissage du livre préfacé par Aubin Minaku et intitulé « L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de 1967 à 2017 ».

APOSTROPHE

Il va mal

BEN CLET



Le pays, le nôtre, va très mal. Tous les Congolais d'en-bas – ils sont plusieurs dizaines de millions – le vivent, le sentent, le disent... même s'ils ne sont pas écoutés par des politiciers. Le ciel, de son côté, reste résolument nuageux pour le climat des affaires.

Aïe... Aïe ! La suite ne s'adresse pas aux... nationalistes souverainistes du quartier. Ils risquent, dans leur « épidermisme », de croire que Jeune Afrique leur en veut. Et qu'il est au service des néocolonialistes impérialistes. Que non ! J.A. nous révèle, dans le classement 2017, les 500 premières entreprises africaines ayant réussi à s'imposer selon leur chiffre d'affaires et leur rentabilité.

Précision : le classement porte sur l'exercice clos le 31 décembre 2015. Plus de douze mille entreprises avaient reçu le questionnaire. 1 753 seulement ont fourni leurs données financières qui, exploitées, ont permis d'établir le classement.

Sur les 500 majors, la première congolaise – Kibali Gold Mine – arrache la 356^e position, Gécamines (386^e) et Airtel (402^e). Au classement 2016, les deux premières citées occupaient respectivement la 430^e et la 425^e place, avec un chiffre d'affaires de 336,3 millions \$ et 295,6. Airtel affichait alors 282,7 millions.

Point d'honneur : au classement 2017 des 100 entreprises les plus rentables se détache, en 4^e position, Kibali Gold Mine. Elle talonne deux sud-africaines : 1. RMB Holdings (Fonds d'investissement) et 2. RedefineProperties (Promotion immobilière). Le 3^e rang est occupé par la Société des Mines de Goukoto (or), Mali, et la 5^e par la Kenya Electricity Generating (l'équivalent de notre SNEL).

Dont acte. Pas de procès d'intention. Seulement, à l'échelle africaine, la FÉC et ses Fécistes ne sont que des nains.